



**HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2021-086

PUBLIÉ LE 21 MAI 2021

# Sommaire

## **42\_DDT\_Direction départementale des territoires de Haute-Loire / Service de l'environnement et de la forêt**

43-2021-05-12-00001 - -5A-noir-20210518135912 (2 pages) Page 4

43-2021-05-17-00002 - -5A-noir-20210520100428 (2 pages) Page 7

## **43\_DDETSPP\_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de Haute-Loire / Direction**

43-2021-05-20-00001 - agrément ESUS SOS LOIRE VIVANTE (2 pages) Page 10

43-2021-05-18-00001 - arrêté CS 2021 signé (5 pages) Page 13

43-2021-05-17-00003 - Arrêté habilitant l'E2C à prescrire une embauche dans une structure de l'insertion par l'activité économique (1 page) Page 19

## **43\_DDT\_Direction départementale des territoires de Haute-Loire / Service de l'économie agricole et du développement rural**

43-2021-04-14-00002 - ARRETE PREFECTORAL 2021-025 EN DATE DU 14 AVRIL 2021 FIXANT LA LISTE DES COMMUNES OU DES MESURES DE PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LES GRANDS PREDATEURS POURRONT ÊTRE FINANCEES AU TITRE DE L'ANNEE 2021 (4 pages) Page 21

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Bureau de la réglementation et des élections**

43-2021-05-17-00006 - arrêté préfectoral DCL/BRE n°2021-16 du 17 mai 2021 portant renouvellement de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (T3P) de la Haute-Loire (4 pages) Page 26

43-2021-05-12-00003 - Arrêté préfectoral N° DCL-BRE 2021 - 23 en date du 12 MAI 2021 modifiant l'arrêté DCL-BRE 2020-41 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la haute-loire (42 pages) Page 31

43-2021-05-11-00003 - Arrêté préfectoral n° 2021 - 25 en date du 11 mai 2021 fixant la liste définitive des candidatures enregistrées dans la commune de bains à l'occasion des élections municipales partielles des 23 et 30 mai 2021 (2 pages) Page 74

43-2021-05-12-00002 - Arrêté préfectoral n° 2021-22 en date du 12 MAI 2021 modifiant l'arrêté DCL/BRE n° 2020-36 en date du 20 août 2020 instituant et fixant le périmètre des bureaux de vote dans le département de la Haute-Loire (14 pages) Page 77

43-2021-05-11-00002 - Arrêté préfectoral n° DCL-BRE-24-2021 en date du 11 MAI 2021 modifiant LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS et suppléants du canton des Gorges de l'allier - gevaudan pour LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DES 20 ET 27 juin 2021 (22 pages) Page 92

<b>43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Sécurité routière</b>	
43-2021-05-17-00001 - ARRÊTE AGROGEANT AGREMENT DU DOCTEUR PAUGET CONSULTANT HORS COMMISSION MEDICALE CHARGE DU CONTROLE MEDICAL DE L'APTITUDE A LA CONDUITE (2 pages)	Page 115
<b>43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Sous préfecture d'Yssingaux</b>	
43-2021-05-19-00003 - Habilitation chambre funéraire pompes funèbres Geysant - St Didier en Velay (2 pages)	Page 118
43-2021-05-19-00002 - Habilitation pompes funèbres Geysant - Ets principal - St Didier en Velay (2 pages)	Page 121
<b>43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Sous préfecture de brioude</b>	
43-2021-05-17-00004 - Arrêté préfectoral n° 2021 / 34 en date du 17 Mai 2021 prononçant le transfert à la commune de LE-MAS-DE-TENCE des parcelles cadastrées A 114 et A 122 de la section du Pinet - Commune de LE-MAS-DE-TENCE (2 pages)	Page 124
43-2021-05-17-00005 - Arrêté préfectoral n° 2021/ 35 en date du 17 mai 2021 portant autorisation d Appel à la générosité publique pour le fonds de dotation « L214, pour la défense des animaux » (2 pages)	Page 127
<b>63_REC_Rectorat de l Académie de Clermont-Ferrand /</b>	
43-2021-05-04-00002 - ARRETE RECTORAL EN DATE DU 4 MAI 2021 RELATIF A LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE DANS LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES PUBLICS ET PRIVES DE L ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND (3 pages)	Page 130
<b>84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / DD HAUTE-LOIRE</b>	
43-2021-05-05-00001 - habilitation des agents des corps sanitaires des ARS (8 pages)	Page 134

42\_DDT\_Direction départementale des  
territoires de Haute-Loire

43-2021-05-12-00001

-5A-noir-20210518135912

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-SEF 2021 - 142**

**PORTANT INTERDICTION DE PÊCHE POUR L'ANNÉE 2021 SUR LA SENOUIRE ENTRE  
PAULHAGUET ET LA CONFLUENCE AVEC L'ALLIER**

**Le préfet de la Haute-Loire**

**VU** le Code de l'Environnement, notamment les articles R 436-73 et R 436-74 ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** l'arrêté préfectoral N° DDT-SEF- 2020-432 du 29 décembre 2020 portant réglementation de l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de la Haute-Loire pour l'année 2021 ;

**VU** la demande de la fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de Haute-Loire en date du 3 mai 2021 et relative à la mise en place de réserve totale sur la Senouire suite à la pollution du 20 mars 2021 ;

**CONSIDÉRANT** la pollution chimique constatée par l'Office français de la Biodiversité le 20 mars 2021 sur la Senouire entre Paulhaguet et la confluence avec l'Allier sur Vieille Brioude ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mesures de protection de la population de truite fario, de saumon atlantique et autres espèces piscicoles rendue fragile et vulnérable sur ces cours d'eau ;

**CONSIDÉRANT** la dispense de mise en consultation du public en raison du caractère d'urgence de cette mesure;

***SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Loire ;***

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 – RÉSERVE DE PÊCHE**

Sous réserve de la détention des baux de pêche ou des autorisations des propriétaires riverains par les associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique concernées, toute pêche est interdite par quelque mode que ce soit et sur la totalité du linéaire, de la date de publication du présent arrêté au 19 septembre 2021 inclus, date de fermeture de la pêche en 1ère catégorie, dans la Senouire entre le pont de la route départementale n° 641, commune de Paulhaguet et la confluence avec l'Allier, commune de Vieille Brioude.

## ARTICLE 2 – INFORMATION

La fédération de pêche de la Haute-Loire est chargée de mettre en place un panneau sur le linéaire concerné.

## ARTICLE 3 - VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de la publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

## ARTICLE 4 – EXECUTION

Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des Territoires, le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Loire, le chef du Service départemental de l'Office français de la Biodiversité, le président de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de la Haute-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire et affiché dans les communes de Vieille Brioude, Fontannes, Lavaudieu, Frugières Le Pin, Domeyrat, Salzuit et Paulhaguet.

LE PUY-EN-VELAY, le 12.05.2024

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

  
Rémy DARROUX

42\_DDT\_Direction départementale des  
territoires de Haute-Loire

43-2021-05-17-00002

-5A-noir-20210520100428

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-SEF 2021-189 EN DATE DU 17 MAI 2021  
MODIFIANT L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-SEF 2021-143 EN DATE DU 10 MAI 2021  
RELATIF À L'OUVERTURE ET À LA CLÔTURE DE LA CHASSE  
POUR LA CAMPAGNE 2021-2022 DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**

**Le préfet de la Haute-Loire**

**VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L 424-2, L 424-12, L 425-14, L 425-15, R 424-1 à R 424-9 et R 425-18 à R425-20 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> août 1986 modifié relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise de gibier vivant dans un but de repeuplement ;

**VU** le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** l'arrêté préfectoral SG Coordination n°2021-22 du 16 mars 2021 portant délégation de signature à M. Bertrand DUBESSET, directeur départemental des territoires ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° DDT-SEF 2016-232 du 22 août 2016 et son annexe, approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique dans le département de la Haute-Loire ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° DDT-SEF 2021-143 du 10 mai 2021 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 dans le département de la Haute-Loire ;

**VU** l'avis de Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Loire ;

**CONSIDÉRANT** l'erreur matérielle présente en l'article 2 de l'arrêté préfectoral n°DDT-SEF 2021-143 où la date d'ouverture de la chasse dans les réserves pour l'espèce « cerf » est antérieure à la date d'ouverture de la chasse pour cette espèce ;

**SUR** la proposition du directeur départemental des territoires,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Dans l'article 2 de l'arrêté préfectoral n°DDT-SEF 2021-143 en date du 10 mai 2021, concernant le paragraphe 'CERF', la phrase « La chasse du cerf dans les réserves de chasse des ACCA/AICA est autorisée du 16 octobre 2021 au 28 février 2022, seulement les samedi, dimanche et lundi, en battue uniquement, sous la responsabilité du président de l'ACCA/AICA (ou de son délégué) après accord du président de la fédération départemental des chasseurs. » est remplacée par la phrase « La chasse du cerf dans les réserves de chasse des ACCA/AICA est autorisée du 23 octobre 2021 au 28 février 2022, seulement les samedi, dimanche et lundi, en battue uniquement, sous la responsabilité du président de l'ACCA/AICA (ou de son délégué) après accord du président de la fédération départemental des chasseurs. ».

### ARTICLE 2 :

Les autres paragraphes de l'article 2 de l'arrêté préfectoral n°DDT-SEF 2021-143 en date du 10 mai 2021, ainsi que les autres articles de cet arrêté, restent inchangés.

### ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de la publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

### ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets des arrondissements de Brioude et Yssingeaux, les maires des communes du département, la fédération départementale des chasseurs de Haute-Loire, le directeur départemental des territoires et toutes les autorités habilitées à constater les infractions à la police de la chasse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans toutes les communes par les soins des maires.

Pour le préfet,  
Le directeur départemental des territoires,



Bertrand DUBESSET

43\_DDETSPP\_Direction Départementale de  
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la  
Protection des Populations de Haute-Loire

43-2021-05-20-00001

agrément ESUS SOS LOIRE VIVANTE



# PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021-016.

EN DATE DU 20 MAI 2021

PORTANT AGRÉMENT ESUS POUR SOS LOIRE VIVANTE – ERN FRANCE

N° D'AGRÉMENT : UD43-ESUS-2021-002-R-379320971

Le préfet de la Haute-Loire

**Vu** la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, notamment ses articles 1, 2 et 11,

**Vu** le décret n° 2015-719 du 23 juin 2015 relatif à l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale »,

**Vu** l'arrêté du 5 août 2015 fixant la composition du dossier de demande d'agrément « ESUS »,

**Vu** l'arrêté préfectoral SG/coordination 2021/35 du 31 mars 2021 portant délégation de signature de Monsieur Eric ETIENNE , préfet de la Haute-Loire, à Madame Marie-Claire MARGUIER directrice départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations de la Haute-Loire ,

**Vu** l'arrêté DDETS-PP 2021-01 du 1 avril 2021 portant subdélégation de signature de Madame Marie-Claire MARGUIER directrice départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations de la Haute-Loire ;

**Vu** la demande présentée le 6 avril 2021 et complétée le 9 avril 2021 par Monsieur EPPLE Roberto, président de SOS LOIRE VIVANTE – ERN FRANCE ;

**Considérant** qu'il ressort des éléments du dossier de demande d'agrément que SOS LOIRE VIVANTE – ERN FRANCE remplit les conditions d'éligibilité ;

## ARRETE

**Article 1** : SOS LOIRE VIVANTE – ERN FRANCE est agréée « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » pour une durée de 5 ans et est inscrite sur la liste nationale ministérielle du Ministre chargé de l'Économie Sociale et Solidaire.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait au Puy en Velay, le

Pour Le Préfet de la Haute-Loire

Et par délégation

La directrice adjointe de la DDETSPP 43



Virginie MAILLE

**Voies de Recours**

*Si vous estimez que la présente décision est contestable, les voies de recours suivantes vous sont ouvertes dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Ces recours ne sont pas suspensifs :*

- **recours gracieux** devant le Responsable de la DDETSPP – 3 chemin du Fieu – 43000 LE PUY EN VELAY
- **recours hiérarchique** devant la Ministre du Travail – Direction Générale du Travail 39-43 quai André Citroën 75015 PARIS
- **recours contentieux** devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon 63000 Clermont-Ferrand

*La saisine devant le Tribunal administratif pourra être effectuée par la voie de l'application « télé recours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par dépôt d'une requête devant le Tribunal.*

*Une copie de la décision contestée doit être jointe à la requête*

43\_DDETSPP\_Direction Départementale de  
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la  
Protection des Populations de Haute-Loire

43-2021-05-18-00001

arrêté CS 2021 signé



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations  
de la Haute-Loire**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDETSPP 2021-005 EN DATE DU 18 MAI 2021  
INSTITUANT LA LISTE DES PERSONNES POUVANT ASSISTER UN SALARIÉ AU COURS DE  
L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU LICENCIEMENT OU A UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE**

Le préfet de la Haute-Loire

- VU** les articles L 1232-4 et L 1232-7 du code du travail ;
- VU** l'article L 1237-12 du code du travail ;
- VU** les articles D 1232-4 à D 1232-6 du code du travail ;
- VU** les propositions de Madame la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Loire ;
- APRES** consultation des organisations représentatives visées à l'article D 1232-4 du code du travail :

**ARRÊTE**

- ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les conseillers du salarié dont la liste est annexée au présent arrêté sont habilités à assister, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable au licenciement ou à une rupture conventionnelle de son contrat de travail dans les entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel.
- ARTICLE 2** : La durée de leur mandat est fixée à 3 ans.
- ARTICLE 3** : Leur mission permanente, s'exerce à titre gratuit exclusivement dans le département de la Haute-Loire et ouvre droit au remboursement de frais de déplacement qu'elle occasionne dans ce département.
- ARTICLE 4** : les conseillers sollicités ne peuvent subordonner leur accord, pour l'assistance d'un salarié, à une quelconque adhésion syndicale de ce dernier.

**ARTICLE 5 :** La liste prévue à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus sera tenue à la disposition des salariés concernés dans chaque section d'inspection du travail et chaque mairie du département.

**ARTICLE 6 :** L'arrêté préfectoral DIRECCTE/SAT/2018/03 du 11 mai 2018 est abrogé.

**ARTICLE 7 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Loire, la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général



Rémy DARROUX

**LISTE DES PERSONNES HABILITÉES À ASSISTER UN SALARIÉ AU COURS DE  
L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU LICENCIEMENT OU A UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE**

<b>SECTEUR DE BRIOUDE</b>				
BATISSON Laurent	CGT	Demandeur d'emploi	43100 BRIOUDE	06.61.94.05.63
CAILLIE Christian	CGT	Retraité	43100 BRIOUDE	06.45.45.69.03
CHAUMET Emmanuel	FO	Opérateur de fabrication	43300 PEBRAC	06.65.70.55.07
CHEVALIER BONNOUR Myriam	CGT	Aide soignante	63570 BRASSAC LES MINES	06.47.98.67.26
COURTINE Jean-Charles	FO	Menuisier	43100 COHADE	06.37.91.56.64
COSTE Eric	CGT	Brancardier	43100 COHADE	06.62.33.84.84
DELAUGE Vincent	FO	Enseignant	63500 LE BROC	06.07.08.03.65
ECHAUBARD Marie Christine	FO	Retraîtée	43300 CHANTEUGES	06.03.46.13.61
LONGEON Monique	CGT	Auxiliaire de vie	43300 CHANTEUGES	06.64.53.50.60
ROULLEAU Gérard	CGT	Retraité	43360 LORLANGES	06.71.26.11.62
SCHULER Yvonne	CFTC	Retraîtée	43380 SAINT CIRGUES	04.71.77.49.65
THONNAT Guy	FO	Enseignant	43100 BRIOUDE	06.77.11.44.39
<b>SECTEUR DU PUY EN VELAY</b>				
BAYARD Jean Marie	FO	Retraité	43800 SAINT VINCENT	06.26.33.51.52
BENYAHIA Abdelghani	CFE-CGC	Directeur de supermarché	43120 MONISTROL SUR LOIRE	06.64.74.75.30
BOYER Daniel	CGT	Retraité	43770 CHADRAC	06.66.66.90.67
CHABRIER David	FO	Aide soignant	43350 SAINT PAULIEN	06.01.06.24.32
CHABOT Sylvain	CGT	Employé	43000 ESPALY ST MARCEL	06.62.93.94.25
CHAUMET Michelle	CGT	Retraîtée	43000 LE PUY EN VELAY	06.73.03.37.41
DELEAGE Françoise	FO	Retraîtée	43700 COUBON	04.71.08.84.36

DELEAGE Joseph	FO	Retraité	43700 COUBON	04.71.08.84.36
DELPIC Josette	FO	Aide soignante	43000 LE PUY EN VELAY	04.71.05.43.00
DERIGON Jean-Yves	CGT	Employé de commerce	43270 ALLEGRE	06.75.32.17.03
EXBRAYAT Gérard	CGT	Retraité Fromagerie	43000 AIGUILHE	06.89.24.44.20
FALCON Pascale	CGT	Retraîtée	43370 SOLIGNAC/LOIRE	06.37.39.27.78
FORESTIER Robert	CGT	Retraité	43700 LE MONTEIL	06.08.53.13.89
GARNAUD Robert	FO	Retraité transports	43000 LE PUY EN VELAY	04.71.05.43.00
GERBIER Axèle	CGT	Educatrice spécialisée	43000 LE PUY EN VELAY	06.59.59.23.26
GERLAC Claude	CFTC	Chauffeur Poids Lourds	43150 LAUSSONNE	06.59.67.24.01
HUET Julien	CGT	Gestionnaire de recouvrement	43000 LE PUY EN VELAY	06.58.22.21.12
LIOUTAUD Céline	CGT	Gestionnaire de recouvrement	43260 LANTRAC	06.86.78.16.69
LOUBAT Michel	UNSA	Retraité	43320 SANSSAC L'EGLISE	04.71.08.65.12
MAISONNEUVE Brigitte	CFTC	Comptable	43700 ST GERMAIN LAPRADE	06.50.00.25.74
MALEYSSON Sandrine	CGT	Infirmière	43800 ST VINCENT	06.72.69.06.86
MARSEIN Pierre	CGT	Ouvrier	43000 LE PUY EN VELAY	06.42.02.09.09
MARTIN Lionel	FO	Cadre logistique	43150 CHADRON	06.89.35.17.44
MASSON Fernand	CFTC	Retraité	43150 LAUSSONNE	04.71.05.16.28
MOURGUES Norbert	CFDT	Retraité	43750 VALS PRES LE PUY	06.31.12.22.05
PAILLARD Evelyne	FO	Professeur	43810 ST PIERRE DU CHAMP	04.71.03.74.37
PEYRELON Alain	CGT	Tanneur	43260 SAINT PIERRE EYNAC	06.44.22.40.02
PONTVIANNE Vanessa	FO	Aide à domicile	43000 LE PUY EN VELAY	04 .71.05.43.00
RAYNAUD Alain	CFTC	Retraité	43320 CHASPUZAC	06.14.37.40.35
ROCHE Claude	CFE CGC	Conseiller agricole	43100 BRIOUDE	07.57.40.25.58
SEGALA Guy	CGT	Retraité	43260 ST ETIENNE LARDEYROL	06.01.86.03.12

<b>SECTEUR D'YSSINGEAUX</b>				
CHAMBLAS Joël	CGT	Magasinier	43120 MONISTROL SUR LOIRE	06.72.86.57.87
CHAPUIS Jo	CGT	Retraité	43200 LE PERTUIS	06.87.74.49.11
COLLARD Maurice	CGT	Ouvrier	43110 AUREC SUR LOIRE	06.89.48.58.95
DESSAUCE Alain	FO	Ouvrier Agricole	43200 YSSINGEAUX	04.71.65.56.83
ESCOTTE Josiane	FO	Retraîtée	43400 LE CHAMBON SUR LIGNON	06.59.37.59.07
MONTAGNON Adeline	FO	Factrice	43140 ST DIDIER EN VELAY	06.74.81.15.55
REBAUD Jacques	Sans étiquette	Retraité	43240 ST JUST MALMONT	06.74.42.87.97
SERVE Véronique	CGT	Retraîtée	42240 UNIEUX	06.88.89.41.41
SOUVETON Fabrice	CGT	Ouvrier Plasturgie	43600 SAINTE SIGOLENE	06.60.59.02.97

43\_DDETSPP\_Direction Départementale de  
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la  
Protection des Populations de Haute-Loire

43-2021-05-17-00003

Arrêté habilitant l'E2C à prescrire une  
embauche dans une structure de l'insertion par  
l'activité économique



# PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021-014  
EN DATE DU 17 MAI 2021  
HABILITANT UN ORGANISME À PRESCRIRE UNE EMBAUCHE  
DANS UNE STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**Le préfet de la Haute-Loire**

Vu les articles L 5132-1 et L 5232-3 du code du travail ;  
Vu la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation "territoire zéro chômeur de longue durée" ;  
Vu le décret n°99-106 du 18 février 1999 relatif à l'agrément ANPE des personnes dans les organismes de l'insertion par l'activité économique ;  
Vu la circulaire DGEFP / DGAS 2003-24 du 3 octobre 2003 relative à l'aménagement de la procédure d'agrément par l'ANPE et au suivi des personnes embauchées dans une structure de l'insertion par l'activité économique ;  
Vu l'avis favorable émis par consultation électronique le 30 avril 2021 par le Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique de la Haute-Loire ;

ARRETE

**Article 1** : la prescription d'une embauche dans une structure de l'insertion par l'activité économique dans le cadre défini par la circulaire du 3 octobre 2003 est élargie à l'organisme suivant :

-l'École de la deuxième chance (E2C) sise 22 rue des Capucins au Puy-en-Velay (43000), portée par le GRETA du Velay (siret : 19430020800031 )

**Article 2** : le préfet de la Haute-Loire et la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au recueil des actes administratifs de la Haute-Loire.

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

Rémy DARROUX

43\_DDT\_Direction départementale des  
territoires de Haute-Loire

43-2021-04-14-00002

ARRETE PREFECTORAL 2021-025 EN DATE DU 14  
AVRIL 2021 FIXANT LA LISTE DES COMMUNES  
OU DES MESURES DE PROTECTION DES  
TROUPEAUX CONTRE LES GRANDS PREDATEURS  
POURRONT ÊTRE FINANCEES AU TITRE DE  
L'ANNEE 2021



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021 -025 EN DATE DU 14 AVR. 2021  
FIXANT LA LISTE DES COMMUNES OÙ DES MESURES DE PROTECTION DES  
TROUPEAUX CONTRE LES GRANDS PRÉDATEURS POURRONT ÊTRE FINANÇÉES AU  
TITRE DE L'ANNÉE 2021**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** la décision de la Commission européenne du 28 juillet 2015 portant approbation du programme de développement rural de la région Auvergne ;

**VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment le livre I articles de D 114-11 à D 114-17 et le livre III ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric ÉTIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** le décret n°2013-194 du 05 mars 2013 relatif aux opérations de protection de l'environnement dans les espaces ruraux ;

**VU** le décret n°2016-1464 du 28 octobre 2016 relatif aux opérations de protection de l'environnement dans les espaces ruraux ;

**VU** l'arrêté interministériel du 28 novembre 2019 relatif à l'opération de protection de l'environnement dans les espaces ruraux portant sur la protection des troupeaux contre la prédation ;

**CONSIDÉRANT** que les attaques de troupeaux domestiques imputables au loup et/ou indemnisés en tant que telles en 2019 ont été constatées sur une commune du département de la Haute-Loire ;

**CONSIDÉRANT** que la présence d'indices relevés par les correspondants du réseau loup/lynx attribués probablement ou certainement au loup en 2019 et 2021 a été établie sur des communes du département de la Haute-loire ;

**CONSIDÉRANT** que la présence du loup est susceptible de se maintenir sur ces communes et que sa prédation nécessite la mise en place de mesures de protection par les exploitations ;

**CONSIDÉRANT** que le loup est susceptible d'être présent sur les communes limitrophes présentant des caractères géographiques proches de ceux rencontrés sur les communes limitrophes avec les départements de la Lozère, de l'Ardèche et du Cantal ;

**CONSIDÉRANT** que des actions de prévention sont nécessaires sur ces zones du fait de la survenue possible de la prédation du Loup ;

**SUR** la proposition du directeur départemental des territoires de la Haute-Loire ;

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : La commune où des actions de prévention sont nécessaires du fait de la survenue possible de la prédation par le loup pendant l'année 2021 est la suivante :

### **ST ETIENNE DU VIGAN**

Cette commune constitue le cercle 2 au sens de l'article 2 de l'arrêté du 28 novembre 2019 susvisé.

Sur cette commune, les éleveurs pourront souscrire une ou plusieurs options de prévention parmi les suivantes :

- option 2 : chien de protection
- option 3 : investissements matériels (parcs électrifiés)
- option 5 : accompagnement technique

**ARTICLE 2**: Les communes où des actions de prévention sont encouragées du fait de la survenue possible de la prédation par le loup à moyen terme sont les suivantes :

**ALLEYRAC, ALLEYRAS, ALLY, ARAULES, ARLEMPDES, ARLET, AUTRAC, AUVERS, BARGES, BESSAMOREL, BLASSAC, BLESLE, CHAMBEZON, CHAMPCLAUZE, CHASTEL, CHAUDEYROLLES, CHAZELLES, CHENEREILLES, CRONCE, CUBELLES, DESGES, DUNIERES, ESPALEM, ESPLANTAS VAZEILLES, FAY SUR LIGNON, FERRUSSAC, FREYCENET LA CUCHE, FREYCENET LA TOUR, GOUDET, GRAZAC, GRENIER MONTGON, GREZES, LA BESSEYRE ST MARY, LAFARRE, LANDOS, LAPTE, LAUSSONNE, LE CHAMBON SUR LIGNON, LE MAS DE TENCE, LE MAZET ST VOY, LE MONASTIER SUR GAZEILLE, LEOTOING, LE PERTUIS, LES ESTABLES, LES VASTRES, LORLANGES, LUBILHAC, MERCOEUR, MONISTROL D'ALLIER, MONTFAUCON EN VELAY, MONTREGARD, MONTUSCLAT, MOUDEYRES, PEBRAC, PINOLS, PRESAILLES, QUEYRIERES, RAUCOULES, RAURET, RIOTORD, SALETTES, SAUGUES, ST ARCONS DE BARGES, ST AUSTREMOINE, ST BEAUZIRE, ST BONNET LE FROID, ST CRISTOPHE D'ALLIER, ST CIRGUES, ST ETIENNE SUR BLESLE, ST FRONT, ST HAON, ST JEURES, ST JULIEN CHAPTEUIL, ST JULIEN MOLHESABATE, ST JUST PRES BRIOUDE, ST MARTIN DE FUGERES, ST PAUL DE TARTAS, ST PREJET D'ALLIER, ST VENERAND, TAILHAC, TENCE, TORSIAC, VENTEUGES, VIELPRAT, VILLENEUVE D'ALLIER et YSSINGEAUX.**

Ces quatre-vingt six (86) communes constituent le cercle 3 au sens de l'article 2 de l'arrêté du 28 novembre 2019 susvisé.

Sur ces 86 communes, les éleveurs pourront souscrire une ou plusieurs options de prévention parmi les suivantes :

- option 2 : chien de protection
- option 5 : accompagnement technique.

L'ensemble des communes listées (cercle 2 et 3) est cartographié dans l'annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 3**: Les éleveurs conduisant leurs troupeaux dans ces communes sont éligibles aux aides à la protection contre la prédation dans les conditions définies par le décret n°2013-194 du 05 mars 2013 susvisé et l'arrêté du 28 novembre 2019 susvisé.

**ARTICLE 4**: L'arrêté préfectoral n°2020-018 du 21 avril 2020 fixant la liste des communes où des mesures de protection des troupeaux contre les grands prédateurs pourront être financées au titre de l'année 2020 est abrogé.

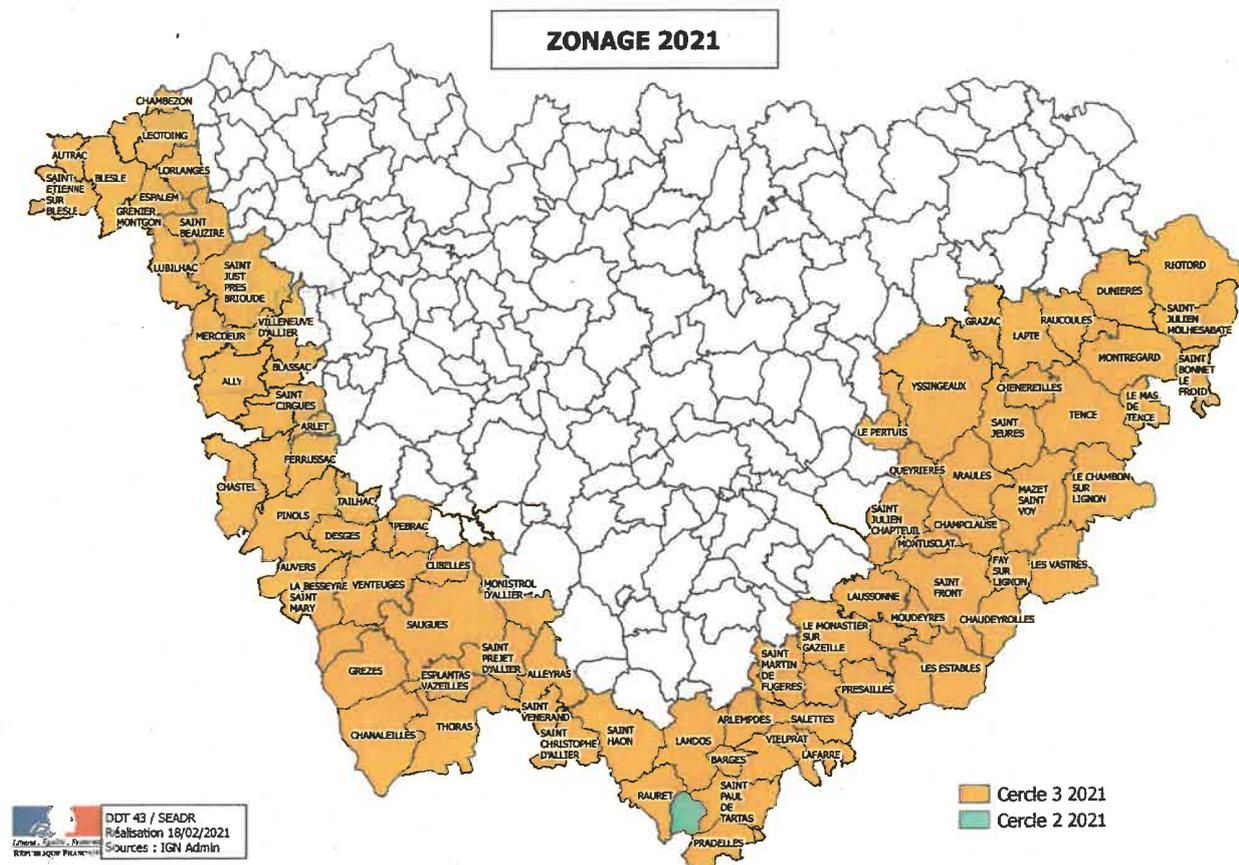
**ARTICLE 5:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique devant le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire dans le même délai.

**ARTICLE 6:** Le directeur départemental des territoires de la Haute-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général de la  
Préfecture de la Haute-Loire

Rémy DARROUX

Annexe : Zonage 2021



43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-17-00006

arrêté préfectoral DCL/BRE n°2021-16 du 17 mai  
2021 portant renouvellement de la commission  
locale des transports publics particuliers de  
personnes (T3P) de la Haute-Loire

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DCL / BRE N°2021-16 DU 17 MAI 2021  
PORTANT RENOUELEMENT DE LA COMMISSION LOCALE DES TRANSPORTS PUBLICS  
PARTICULIERS DE PERSONNES (T3P) DE LA HAUTE-LOIRE**

Le préfet de la Haute-Loire,

- Vu** Le code des transports, notamment ses articles D. 3120-21 à D. 3120-23 ;
- Vu** le code de la consommation, notamment ses articles L. 811-1 ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9-2 et L. 3642-2 ;
- Vu** le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 131-1 à R. 133-8 ;
- Vu** le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 322-5 ;
- Vu** le code des transports, notamment ses articles L. 1221-1, L. 1241-1, L. 3121-11-1, L. 3122-3, L. 3124-11, L. R. 3121-4 et R. 3121-5 ;
- Vu** le code du travail, notamment ses articles L. 2121-1 et L. 2151-1 ;
- Vu** le décret n°72-997 du 2 novembre 1972 relatif à l'organisation de l'industrie du taxi ;
- Vu** le décret n° 2004-374 modifié en date du 29 avril 2004 relatifs aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- Vu** le décret n° 2015-1252 du 7 octobre 2015 relatif aux tarifs des courses de taxi ;
- Vu** le décret n° 2017-236 du 24 février 2017 portant création de l'observatoire national des transports publics particuliers de personnes, du comité national des transports publics particuliers de personnes et des commissions locales des transports publics particuliers de personnes ;
- Vu** le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°SG/COORDINATION 2020-44 en date du 2 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Rémy DARROUX, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

La commission locale des transports publics particulier de personnes (T3P) de la Haute-Loire est consultée préalablement à toute décision prise en matière de transport particulier de personnes

(T3P) : taxi, véhicule de transport avec chauffeur (VTC) et véhicule motorisé à deux ou trois roues (VMDTR).

La commission est compétente pour :

- émettre des avis sur tout acte réglementaire, notamment les actes fixant le nombre d'autorisation de stationnement (ADS) pour les taxis pour une commune donnée ;
- élaborer le rapport annuel de l'activité du secteur des T3P sur le département de la Haute-Loire ;
- en matière disciplinaire, rendre des avis dans le cadre de procédure de sanctions administratives prévue à l'article L. 3124-1 du code des transports : avertissements, retraits temporaires ou définitifs des cartes professionnelles des conducteurs du T3P.

#### **ARTICLE 2 :**

La présente commission, présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

#### **Au titre du collège de représentants des services de l'État**

- le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Loire (GGD), ou son (sa) représentant(e) ;
- la directrice départementale de la sécurité publique (DDSP), ou son (sa) représentant(e) ;
- la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Loire (DDETS-PP), ou son (sa) représentant(e) ;
- le directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire (CPAM), ou son (sa) représentant(e).

#### **Au titre du collège de représentants des collectivités territoriales**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Conseil départemental de la Haute-Loire</b>	
Monsieur Joseph CHAPUIS	Monsieur François BERGER
<b>Association départementale des maires de la Haute-Loire</b>	
Monsieur Jean-Paul BRINGER	Monsieur Roland CHAREYRON
Monsieur Jean-Pierre MONCHER	Monsieur Laurent MIRMAND
<b>Mairie du Puy-en-Velay</b>	
Monsieur Jean-François EXBRAYAT	Monsieur François CHATAING

#### **Au titre du collège de représentants des organisations professionnelles**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Syndicat des artisans du taxi de la Haute-Loire (adhérent UNT)</b>	
Monsieur Christophe DANIELS	Monsieur Sébastien MIALON
Monsieur Hervé FAVIER	Monsieur Maxime PUGNERE
Monsieur Eric TAVERNIER	Monsieur Raphaël BONNET
<b>Association radio taxi du Puy-en-Velay</b>	
Madame Séverine BONNET	Monsieur Fouad HIMMICHE

### **Au titre du collège de représentants des associations d'usagers**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Automobile club d'Auvergne	
Monsieur Jean PESTRE	Monsieur Christian ISSARTEL
Union départementale Haute-Loire de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV)	
Monsieur Joseph LIOGIER	Monsieur Robert RIVET
Union départementale des associations familiales de Haute-Loire (UDAF)	
Monsieur Fernand GRAS	Monsieur Michel MASSARDIER
UFC Que choisir de Haute-Loire	
Monsieur Yves JOUVE	Monsieur Pierre PERDOUX

#### **ARTICLE 3 :**

La commission, sur décision de son président, peut entendre toute personne extérieure dont l'audition est de nature à éclairer ses délibérations.

Peuvent également être invités, en tant que personnes qualifiées, les représentants des organisations professionnelles des centrales de réservation des transports publics particuliers de personnes et des entreprises de transport public routier assurant des services de transport occasionnels avec des véhicules légers.

#### **ARTICLE 4 :**

La commission peut comprendre jusqu'à trois sections spécialisées en matière disciplinaire pour respectivement les taxis, les voitures de transport avec chauffeur et les véhicules motorisés à deux ou trois roues. Chaque section est composée, à parts égales, de membres du collège de l'Etat et de membres du collège des professionnels relevant de la profession concernée.

#### **ARTICLE 5 :**

La commission peut comprendre jusqu'à trois formations restreintes dédiées aux affaires propres respectivement aux taxis, aux voitures de transport avec chauffeur et aux véhicules motorisés à deux ou trois roues. Chaque formation restreinte est composée, à parts égales, de membres des collèges mentionnés à l'article 2. Pour le collège des professionnels, ne siègent que les membres représentant la profession concernée.

#### **ARTICLE 6 :**

Les membres désignés nominativement et leurs suppléants sont nommés pour une durée de trois ans, renouvelables, à compter de la date du présent arrêté.

Le président peut, sur décision motivée ou après vote de la majorité absolue des membres, mettre fin à ce mandat de manière anticipée dans les cas prévus à l'article R. 133-4 du code des relations entre le public et l'administration.

Tout membre qui perd la qualité de membre au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir, par une personne désignée dans les mêmes conditions.

#### **ARTICLE 7 :**

La commission se réunit sur convocation du préfet. Cette convocation doit parvenir aux membres au moins cinq jours francs avant la date de la réunion, sauf urgence. Elle comprend l'ordre du jour et, le cas échéant, les documents nécessaires à l'examen des affaires qui y sont inscrites. La convocation peut être envoyée par tous moyens, y compris par courrier électronique. Il en est de

même pour les pièces et documents nécessaires à la préparation de celle-ci ou établis à l'issue de celle-ci.

#### ARTICLE 8 :

Le quorum est atteint lorsque la moitié au moins des membres composant la commission est présente y compris les membres ayant donné mandat. Lorsqu'il n'est pas atteint, la commission délibère valablement sans condition de quorum après une nouvelle convocation portant sur le même ordre du jour et spécifiant qu'aucun quorum ne sera exigé.

La commission se prononce à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Le président a voix prépondérante en cas de partage des voix.

Un membre qui n'est pas suppléé peut donner mandat à un autre membre. Nul ne peut détenir plus d'un mandat.

#### ARTICLE 9 :

Le secrétariat est assuré par la préfecture, direction de la citoyenneté et de la légalité -bureau de la réglementation et des élections.

#### ARTICLE 10 :

Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire. Une copie sera transmise aux sous-préfètes des arrondissements de Brioude et d'Yssingaux, ainsi qu'aux membres de la commission locale des transports publics particuliers de personnes de la Haute-Loire.

*Fait au Puy-en-Velay, le 17 mai 2021*

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

Signé : Rémy DARROUX

#### Voies et délais de recours

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-12-00003

Arrêté préfectoral N° DCL-BRE 2021 - 23 en date  
du 12 MAI 2021

modifiant l'arrêté DCL-BRE 2020-41 portant  
nomination des membres des commissions de  
contrôle chargées de la régularité des listes  
électorales dans les communes du département  
de la haute-loire

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DCL-BRE 2021 - 23 EN DATE DU 12 MAI 2021  
MODIFIANT L'ARRÊTÉ DCL-BRE 2020-41 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES  
COMMISSIONS DE CONTRÔLE CHARGÉES DE LA RÉGULARITÉ DES LISTES ÉLECTORALES  
DANS LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code électoral et notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**VU** le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 portant nomination de Monsieur Rémy DARROUX en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 30 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ÉTIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** l'arrêté n° SG/COORDINATION 2020-44 en date du 02/09/2020 portant délégation de signature à M. Rémy DARROUX, secrétaire général de la préfecture de Haute-Loire ;

**VU** les propositions des maires des communes concernées ;

**VU** les désignations des représentants du tribunal par le président du tribunal judiciaire du Puy-en-Velay ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

## ARRÊTE

ARTICLE 1: Les annexes 1, 2 et 3 de l'arrêté DCL-BRE n° 2020-41 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Haute-Loire sont modifiées selon les annexes jointes au présent arrêté.

ARTICLE 2: Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et les maires des communes susmentionnées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

signé

Rémy DARROUX

**COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS et  
COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS N'AYANT QU'UNE LISTE AU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Agnat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BION Pierre	FAUGERE Maurice	AMADUBLE Eric
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CARTIER Jean-claude	VIRAT née VEYSSEYRE Sylvie	RACHEL Jean
Aiguilhe	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BRENAS François	PABIOU Gérard	SOUVIGNET Eveline
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	TERRASSE Paule-Emilie	COURIOL Vincent	<i>Sans suppléant désigné</i>
Allègre	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FARGETTE Chantal	VALENTIN Michelle	MARREL Paule Marie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BERNARD Sylvie	FALGON Solange	AMPILHAC Mireille
Alleyrac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SOLEILHAC Raymond	CHAMBON Roseline	FEDELE Jean-Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CHAMBON Ginette	COIGNARD Marie-Clémence	<i>Sans suppléant désigné</i>
Alleyras	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	RODDE Jacques	MONTOLIU épouse VIDON Josette	GACON Yves
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CAMOIN Jean-Claude	MOULIN Georges	DURAND Marcel
Ally	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MORIN Michèle	LEVE Jean-Louis	MASSEBEUF Paul
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	COURTET Charline	THIVEYRAT Mickaël	TUFFERY née CHAUME Mireille

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Araules	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	JOUVE Robert	DELORME Michel	BARRIOL Liliane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DUMAS David	FOURNEL Béatrice	BESSON Marine
Arlempdes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FALCON Sylvain	HUGON Denis	BELLECH Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ADRIAN Séverine	HILAIRE Robert	CELLE Patrick
Arlet	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	DELENA Marc	ALBEPART Françoise	DELENA Brigitte
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ALBEPART Gabriel	PACE Daniel	ALBEPART Emmanuel
Arsac-en-Velay	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ALLIROL Jacky	TITAUD Christiane	CORDAT Maurice
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CORTIAL Serge	MISSONIER Michel	<i>Sans suppléant désigné</i>
Aubazat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MORTIER Edouard	HUGON Gaston	BERCHET Bruno
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Vissac-Auteyrac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BLAUGY Pascale	CHAURAND Roger	BERNARDON Sylvie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BONHOMME Yolande	ARNOULT Guy	PAGE Vivian
Autrac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOCQUILLON Fanny	RIOCROS Josiane	RACHER Annick
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Auvers	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOISSERIE Alain	PUECH née ARNAL Anne-Marie	TURPIN Jean-Elie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BOURRIER BERGOGNON née SOULIER Eliane	BEREL née HEBERT Julie	LEBRAT Gustave
Auzon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BEJOT Cyril	WEBERT Née DARCHE Marie-Claude	CHAMBELLAND Catherine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	MOREL née VIGIER Yvette	MOREL Roger
Azerat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BAYLOT Claude	DISSARD Lucette	BION Marie-Thérèse
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Bains	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BRIVES Roselyne	ROBERT Monique	SICARD Maurice
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	EXBRAYAT Annie	JEAN Gilles	CHACORNAC Cédric
Barges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARTHELEMY Louis	GAUTHIER Née GOURGEON Louisa	BONHOMME Née CUMINE Chantal
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	WILUS Lionel	LAMARENIE Francis	PEYRAC Sandrine
Beaulieu	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MOULIN née DELIQUES Marie-Christine	BARRAL née CHAPUIS Geneviève	GRANGEON David
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	RIVET née FAURE Michèle	CHARRIER née CHAPON Aurélie	BOYER Nicolas
Beaumont	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOUDON Jérôme	DANGLARD Aurélie	JOUFFRE Jean-Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CLADIERE Cédric	NADAILLAC Philippe	BONNAFET Simone

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Beaune-sur-Arzon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FAVIER Florence	COLLANGE née CUMET Sandrine	RIGAUD Nadine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Beaux	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	HUMBERT Christian	BONNET Josiane	BEILLOT Jean-Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CHABERT François	GOUDARD Marie-Rose	Sans suppléant désigné
Bellevue-la-Montagne	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHABERT-MARREL Solange	VARENNE Jeannine	ROMEAS Nicolas
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DURAND-BLANC Emilie	AGUILHON Françoise	VIAL Pierre
Berbezt	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FEVE-RUFFAUT Jean-Paul	BARTHELEMY née BELLEGARDE Dannick	CRESTEY née DENIS Ludivine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DENIS Sébastien	BARTHELEMY Frédéric	RODIER Georges
Bessamorel	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MARTEL Dominique	CHANGEA Richard	JOUBE Gilbert
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
La Beysseyre-Saint-Mary	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOUDON Christian	PAULET Sabine	CUSSAC Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	COMBOURIEU Marie-Hélène	BISCARAT Jean	BISCARAT Colette
Blanzac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARD Emilia	MONIER Sylvie	LIMAGNE Emmanuel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VERNET Eric	DESSARCE Jean-Claude	BARLET Françoise

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Blassac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CAULE Yves	BOREL née FERLUT Eliane	ECHAUBARD Gilles
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	SERVANT Claude	<i>Sans suppléant désigné</i>
Blavozy	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PELISSIER Bernadette	LONGEON Jacques	GARNIER Irène
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PAUZON Christiane	RANCHON Raymond	DECOT née SOULIER Nicole
Blesle	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LAPORTE Guylaine	LACOURARIE Patricia	ROCHE Serge
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Bonneval	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	RASSAT Justine	BARD Jean-Luc	BARD Pierre-Yves
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	MALEYSSON Georges	<i>Sans suppléant désigné</i>
Borne	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHEVALLIER Frédéric	RAFFIER Marie-Christine	GALLET Françoise
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MASSEBOEUF Séverine	VALETTE Dominique	CABRAL DA SILVA Antonio Julio
Bouchet-Saint-Nicolas (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LARGIER Dominique	CHATEAUNEUF Viviane	CUSSAC épouse VILLESECHE Emilie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROCHEDY Fabien	DUMAS Nathalie	EYRAUD Frédéric
Bournoncle Saint- Pierre	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	HERAULT Isabelle	RODIER Patrick	NUGIER Thierry
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CORTIAL Marie-Ange	SERRE née JARLIER Jacqueline	CATINOT Philippe

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Brignon (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LAURENT Robert	LIABOEUF née COL Irène	MARCONNES Jean
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	Sans suppléant désigné	ROBIN Patricia	ROQUEPLAN Robert
Brives-Charensac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PERBET Michel	CHAPUIS Odile	CHANAL Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	LEROY Chantal	MICHEL Bernard	GENTES Robert
Cayres	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	TERME André	BERNARD née VEYSSEYRE Laurence	ESPENEL épouse SOLVIGNON Liliane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ALLEMAND Françoise	LIAUTAUD Etienne	Sans suppléant désigné
Céaux-d'Allègre	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BESSE Michel	MASSE Richard	LAURENT née RIBEYRE Mireille
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FAURE Frédérique	PRACHINETTI Jean-Paul	TAVERNIER née MORO Marie-Laure
Cerzat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PASCAL Cédric	DUBOIS Robert	BESSE Michèle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BEAUNE Annie	BESSE Daniel	BRET Paul
Ceyssac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ARNAUD Gaëlle	REYNAUD Jean-Yves	BOYER Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FRANCOIS Jean-Claude	AVOUAC Philippe	BROC Martine
Chadron	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	RAFFIER Jean-François	GRAVIER Gaspard	ROUDIL née VIVIER Marie-France
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DURKALEC Dominique	CHAIZE Frédéric	LEYDIER Géraldine

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Chaise-Dieu (La)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SCIORTINO née CROCHET Pascale	FILERE Denis	ROUX Stéphane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	Sans suppléant désigné	MALEYSSON René	BRIVADIS née PEREIRA Marie-Odile
Chamalières-sur-Loire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	HERNANDEZ Julie	DURANTON René	BAROU Annie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DIDIER Emmanuelle	BOURDEL Jacky	BONCOMPAIN Marie
Chambezon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	TURBET Lydia	PAUILHE Denis	PUCILLO Yves
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROMAIN Elsa	CHARBONNIER Maggie	RACHER Jean-Paul
Champagnac-le-Vieux	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MAZAL Jacques	SENEZE Bernard	PHILIPPON née LOISEAU Arlette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SIBEAUD Frédéric	MICHE Annie	TAVERNIER Mireille
Champclause	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GRAND Mickaël	NADAL Géraldine	SORTAIS Michèle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MAISONNY Frédéric	VERDIER Marc	LOUBET René
Chanaleilles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PONTIER née CHAVAROUX Agnès	CHASSEFEYRE née PIC Sylvie	VACHERON née BISCARAT Colette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PIC Alain	CHASSEFEYRE née BRUN Claude	VACHERON née PALHEIRE Simone
Chaniat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SAUGUES Roland	GAGNE Virginie	BATISSE Stéphane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DUTEIL née VEYSSEYRE Régine	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Chanteuges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	COMBRE Pascal	VIZADE Christian	BRUGIROUX Claude
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	
Chapelle-Bertin (La)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PONCET Jean-François	BUSSAC Roger	CHAUVEAU Brigitte
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SAINTENAC Jérôme	SERRAILLE Martine	DELAPORTE Gilbert
Chapelle-d'Aurec (La)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LHOSTE Didier	JANUEL Pierre	CIVET Jean-Paul
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GROS Eric	DESSAGNE Noëlle	GRAIL née TOURON Christiane
Chapelle-Genesté (La)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BEREAUX Aurélien	DEBARD Christiane	DIDIER Robert
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DELAIGUE Paulette	MAVEL Fernand	MONGINOUC Luc
Charraix	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	NOTON Jean-Louis	MONTPLOT née ISSARTEL Angélique	DURSAP née BRUN Myriam
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	LEBRE Julie	NOTON née CHAPEL Irène	VIGNAL Eric
Chaspinhac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BAROU Murielle	ANDREOLETTI Pierre-Marc	MALLET Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné
Chaspuzac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ARNAUD Aimé	GIRAUD Philippe	ROUSSEL Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Chassagnes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SENEZE Stéphane	ESPENEL Anne-Marie	MARCHAUD Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PACALLET Aurélie	CHAUVET Pierre	BEAUNE Didier
Chassignoles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	OUSSELIN Nadine	THAUNAT Raoul	SABATIER Paul
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BLANCHET Thierry	THONAT Christian	ISLASSE Clément
Chastel	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BRANCHEREAUD Bernard	DELPY Bernard	BROUSSEAU Odile
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	TRAUCHESSEC Vincent	LEBRE Gérard	VICARD Bernadette
Chaudeyrolles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CROZE Marie-Odile	SALAT Alison	DEVIDAL André
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CORTIAL Marie-Louise	DUBOIS Isabelle	DEVIDAL Thomas
Chavaniac-Lafayette	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CASTAGNA née BASILI Hélène	HEMERET Estelle	COUDERT née CORNAIRE Andrée
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MAURIN Hubert	LAC née AUTUCHE Martine	BABAK Nadia
Chazelles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOYER Josiane	VISSAC Stéphane	BUYSSSE Lisa
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BALLAIS Anna	BREMAUD Guy	VINCENT Martine
Chenereilles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CLEMENCON Eric	SYLVESTRE née ABRIAL Odette	DANIEL-REVOLIER Jean
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	RANCON Jean	DIGONNET Alain

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Chilhac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CAMPREDON Annie	MARTIN-SISTERON Etienne	CLEMENCON Philippe
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GROSPEAUD Pauline	ROSSIGNOL Vincent	<i>Sans suppléant désigné</i>
Chomelix	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GIBERT Serge	CORNUT née GIBERT Danielle	COLOMBAT Gilles
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PRALONG Emilienne	TRIVIS Marc	Chabat Roger
Chomette (La)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BAISSAC Olivier	JOUVHOMME Agnès	PERREY Colette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CHABRIER François	ZANUTTO Giovanni	JOLI Christophe
Cistrières	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	VIGIER Nicky	MOLLIN Marcel	MATHIVET Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MENAGER Philippe	QUART Jean	CLADIÈRE Pierre
Cohade	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	THONNAT née FERRET Hélène	GASTINEAU née GALISSON Blandine	CHARBONNIER Roger
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GILBERT née CURABET Solange	ORILLON Roger	BRUN Yvette
Collat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MOUTTE Geoffrey	BEGON Chantal	BONHOURS née JOURDE Fabienne
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	MOUTTE Fabienne	RAVEL Régis
Connangles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BEAUDUIN Valérie	MONATTE Dominique	MARGERIT Roger
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BEAUNE Christian	FILAIRE René	VIALATEL Mireille

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Costaros	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	REYNAUD Jean-Claude	CHARREYRON Daniele	COLLY Raphaël
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VEGA Jérôme	LIABEUF Katia	PAYSAL Raymond
Coubon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	KERDRAON Andrée	BONHOMME Jean-Pierre	GORY Henri
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BEAL Roselyne	CHAMARD Lucien	MANON née DUC Claudie
Couteuges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BEAUD Olivier	ROCHE Bernadette	NICAUD Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	BESSON Eliane	MONTEIL Lilian
Craponne-sur-Arzon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SALANON Gérard	PICARD Jeannette	GIRARD Marie-Thérèse
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PERGIER née CHAPUIS Odile	SOULIER Alain	JOUBERT Alain
Cronce	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MAMET Josette	PASSARINHO Estelle	CHAUVEL Bernard
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PAGE Thierry	RASPAIL Laurent	TESTUD Georges
Cubelles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CUBIZOLLES Elina	DEGHETTO Michel	COSTON Didier
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CUBIZOLLES Lionel	CUBIZOLLES Alain	BERNARD Jacqueline
Cussac-sur-Loire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BESSE Sandrine	BROSSIER Jean-Pierre	AZZEZAT Georges
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	REYNAUD Jean-Louis	ELIS Andrée	LONJON née VEYSSEYRE Christine

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Desges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROCHE Albert	BRUSTEL Mireille	VISSAC Maryse
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Domeyrat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LAGREVE Adrien	GINHAC Gregory	DELAIR Aurélie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	THOMAS Laetitia	PAGE Christelle	ARNOULT Nadège
Espalem	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SOUSTRE Sébastien	CUOQ Vincent	LIAUTAUD Jean-François
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BERTRAND Solène	GORDIEN Christian	MARCHAUD Cécile
Esplantas-Vazeilles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FOURNIER Philippe	BESSIERE Florence	CHARRADE François
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VACHELARD Elisabeth	DABRIGEON André	SABOURET Bernadette
Estables (Les)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PRADIER Jeanne	MICHEL Paul	EXBRAYAT Patrice
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROMEAS Alain	GROS Claude	BOYER Jean
Fay-sur-Lignon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	RANCHON Elisabeth	CRESPY née GUIGON Béatrice	BONNEFOY née CHALENDAR Odette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VERDIER Nicolas	MAURIN Anne-Marie	COUSTE André
Félines	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MISSONNIER Delphine	ROCHETTE Maurice	MATHIEU André
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GRANGHON Jean	BEYSSAC Josiane	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Ferrussac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	TARDIEU Martine	COURET Daniel	VISSAC né VIZADE Sandrine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Fix-Saint-Geney	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BERARD Jérôme	HUART Rudolphe	COMTE François
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	NICOUX Nadège	PRUVOST Emile	DIODONNAT Florian
Fontannes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MALAPERT Christiane	BOULET Geneviève	BRUNEL Stéphane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	MEUNIER Frédéric	BARRET David
Freycenet-la-Cuche	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROCHETTE Martine	ROCHETTE Laura	ROLLAND née BATAILLE Louisette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VERDUN Nicole	BISSON Jean-Pierre	ROBIN Denis
Freycenet-la-Tour	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SURREL Stéphanie	CHANTEMESSE Roselyne	ARNAUD Elisabeth
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BERTRAND René	Gire Joëlle	ARCHER Marie-Hélène
Frugères-les-Mines	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CARLE Marie	LUSSU Robert	DESCHAUD Jean-Luc
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROCHE Daniel	CORNY Isabelle	HENRIOT Jean-Paul
Frugères-le-Pin	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SOISSONS Delphine	BRUHAT René	ROCHE Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Goudet	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BONNET Sébastien	RAVOUX Gérard	ARCHER Jean-Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	LARIVIERE Fanny	ARNULF Sophie	DEVARREWAERE Anthony
Grazac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BREDY Marine	LIOTIER Anthony	DUROH Jean-Claude
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné
Grenier-Montgon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BAYET Françoise	CATALAN Corinne	FAGEON Béatrice
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MOREL Patrick	SABATIER Marie-Eve	CABANE Gérard
Grèzes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MARTIN Marc	GIBELIN Bernard	PAULET née CHAUVET Bernadette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BOUARD Guillaume	BLANCARD née SAUGUES Bernadette	BOUARD née THIOULOUSE Monique
Javaugues	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CAREMIER Françoise	VAUZELLE Christiane	MIALON Odette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné
Jax	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	COSTE-GODDON Bénédicte	MARSEIN née PASCAL Gisèle	LEFORTIER née ROY Marie- Madeleine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SEGONNE née MEDORO Marie	ARSAC Stéphane	FERRY née BLANC Marie- Paule
Josat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BELLUT Mickaël	RICHARD née RODIER Thérèse	ORTOLA née RODIER Raymonde
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MARTIN Didier	COSSON Eric	BEAUME née VIDAL Michelle

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Lafarre	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PASCAL Julien	ARMAND Jean-Yves	DELGRANGE Olivier
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	TESTUD Joël	PASCAL Emmanuel	MALARTRE Dominique
Lamothe	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ARNAUD épouse MARCHAUD Isabelle	CHEVALIER épouse ROBIN Yvette	JARLIER Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MALIGE Wilfried	JARLIER épouse GUILHE Dominique	FUENTES Emilio
Landos	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHABRET Martine	VENTALON Yves	FOURCADE Laurence
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	TABUSSE Yolande	LIABEUF Jean-Claude	MONCHAMP Nicolas
Lantriac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROCHE Isabelle	CORTIAL Dominique	BUISSON Henri
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	Sans suppléant désigné
Lapte	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GIRE Anne-Céline	RAVEL René	TRILLANO épouse BARALON Elisabeth
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	RAYNAUD Fabrice	BADIER Françoise	COLOMBET Jean-Pierre
Lavaudieu	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	THONNAT Gilles	PERREY Paul-Henri	DELAIR Marc
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Lavoûte-Chilhac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	VUARIN née PERONNY Hélène	MARCET née SERGERE Laurence	HAUTCOEUR née LEOTOING Colette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FOURREAU née DEMARLY Nathalie	MANOURY Vincent	HAUTCOEUR Jacques

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Lavoûte-sur-Loire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOYER Bernard	CONDUCTIER Jacqueline	NOUVET Benjamin
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	OUBRIER-LEBARON Joëlle	DIGONNET Nathalie	BURIANNE Raymond
Léotoing	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHASSAIN Pierre	FANJUL née BIGOT Florence	BESSEYRE Annie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	CAVAROT née NOEL Lydie	<i>Sans suppléant désigné</i>
Lissac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHAPUIS Hélène	BERTRAND Jean-Paul	GARNIER Jean
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné	Sans suppléant désigné
Lorlanges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BOUCHE Laetitia	SICARD Céline	GRIMAUULT Jean-Marie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BARD Serge	CHAZELLE Dominique	FRANCON Antonin
Loudes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BERGER Karine	CHEUCLE René	THOLANCE née GARDES Jeanne
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GRANIER Fabrice	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Lubilhac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ANDRE Sébastien	DELORME Christophe	PLANCHE Gustave
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BONY née COUTEL Josiane	RESCHE née CUBIZOLLES Joëlle	TRAVERS née DENEUVE Michèle
Malrevers	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FAUGERE née VINCENT Marlène	CHONION Marc	DUCAS Gérard
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	AUBERT Colin	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Malvalette	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ASTIER Amandine	BUISSON Patrick	SEJALON Denis
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BORIE David	GIRAUD Marcel	CHARREYRON Monique
Malvières	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FAY-SEIGNE Aline	ROUX Bernadette	ROUSSERIE Louis
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MOTTET Jean-Marc	BOULANT Jean-Claude	DUCHAMP née TARDIEU Marie-Chantal
Mas-de-Tence (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	POCHELON Cyril	CROUZET Annie	PERILLON née LIOTHIER Brigitte
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	NURY Marcel	BROUSSARD Marcelle	FAURIAT Maurice
Mazerat-Aurouze	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GIRAUD Hervé	CUELLAR Thierry	FRAISSE Olivier
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	RIAS Stéphanie	SOIGNON Pierre	FAYOLLE Simonne
Mazet-Saint-Voy (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GENEST David	PAULET Christian	CACHARD Jean
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Mazeyrat-d'Allier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	TORRENT Paul	FOURY Denis	HABRIAL Paulette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	JOUVE Simon	BERGOUGNOUX Christian	CHAPON Jean-Marie
Mercoeur	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BERTRAND Thibault	ROUX Bernadette	NOTONIER Eric
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PAGE Thierry	BERTRAND Andrée	MASSEBEUF née DUMAZEL Jeannine

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Mézères	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHALANÇON Hervé	TEMPERE Gisèle	HERITIER Albert
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BELLION Georges	RAMEL Marc	VALLET Guy
Monastier-sur-Gazeille (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GERENTES née MIRMAND Chantal	FOURNEL née GUINAMANT Michèle	LAC régis
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VINCENT Alain	MARCON Maurice	VEY Patrick George
Monistrol-d'Allier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	RAVAT Raymond	FLANDIN Elisabeth	PLOT Jean-Luc
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FOURCADE Marie-Claude	VERNET Gisèle	BRAUD Maurice
Monlet	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GARNIER Laurent	ROUSSET-PETIT Patricia	FERRAND-CORTIAL Nathalie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	POUZOLS Pierre	CHARROIN Roger
Montclard	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHATEAUNEUF Gilbert	PONTVIANNE Philippe	TYSSANDIER Antoine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BAUDIN Danielle	TYSSANDIER Corinne	BELMONT Eric
Monteil (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PAGES Paul	GIL Michelle	MOKHTARI née BREYSSE Françoise
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ACHARD Sylvain	DA ROCHA Valérie	BARBUT née PORTAL Catherine
Montfaucon-en-Velay	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARALON Franck	FAYARD Jean	BRUYERE Yves
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	JAMES Marie-laure	BALDINI Franck	LAGREVOL épouse CURSOUX Andrée

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Montregard	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	RANCON Raphaël	SAMUEL Jean-Noël	MASSARDIER Pascal
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SAMUEL Béatrice	DUMONT Gérard	LARDON Noël
Montusclat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BERNSTEIN Gérard	CHANAL Fernand	GAT Michèle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GOUZIL Gilles	PALHIER Bernadette	<i>Sans suppléant désigné</i>
Moudeyres	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CELLE Eric	CHANAL Fernand	GENTES Françoise
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROUSSET Cédric	PERBET Serge	MAURIN née LE FLOHIC Anne-Gaëlle
Ouides	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BERNARD Thierry	GRASSET Damien	BONHOMME Lucien
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Paulhac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROUSSEL Guillaume	VENGER Sylvie	DURIF Céline
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VALETTE Julien	PAGES Maurice	LIBROBUONO Carinne
Paulhaguet	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ACHARD Didier	ACHARD Monique	PAGES Valérie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Pébrac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	JOLIVET Marie	PAGE Marc	CHAMBEFORT née GUINEBAULT Simone
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CUSSAC Nicolas	ROUX Michel	TRINQUART Noëlle

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Pertuis (Le)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	NEZEY Christian	GALLET Joël	QUEYRON Marie-Claude
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	JOUVE Jean-Luc	BOULHOL André	PERREL Laurent
Pinols	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CROZEMARIE née BOISSIERE Mireille	ROCHE née HUGON Gisèle	CHADES née MARTIN Yolande
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BOUCHE Alain	VISSAC née PIC Ginette	JULHIEN née LEBRE Mireille
Polignac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	AGRAIN Christian	BARBALAT Michel	GRANJEON Eliane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VIGOUROUX Pauline	MONTELS née DALEGRE Mireille	DA ROCHA Stéphane
Pradelles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FERET Stéphanie	BEAUMEL René	ENJOLRAS Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PARIS Chantal	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Prades	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BENOIST Monique	DORIER Marie-Josée	JOSEPH Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MONTHIOUX Franck	BEAL Corinne	HEDON Robert
Présailles	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PESSEMESE Bernard	DUGUA Christophe	MIALON Jean-Baptiste
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MIRIGLIORINI Aurélie	BODIN Chloé	MASSON Marie-Hélène
Queyrières	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	HARDY Anne	CHEVALIER Nicole	CHAPUY Gilles
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DELEAU Eric	CHEVALIER Jean-Jacques	MESONA Gwenaëlle

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Raucoules	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MANIOULOUX Pierre-Henri	PAILLET Claude	GIRAUD Josette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Rauret	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	AVIT Eric	RENOUX Luc	CHAUMELIN Paul
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VOLLE Nadine	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Roche-en-Régnier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	DREYFUS Claude	RODIER Eric	JOUBE Jean-Marc
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-André-de-Chalencon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FILIOL Cindy	ROUX Maurice	FAURE née VALADIER Mireille
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Arcons-d'Allier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	DESTABLE Patricia	JOMARD Noël	BOISSIERES Gérard
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SABY Joël	PAGE Jacky	TOURNAYRE Marie-Thérèse
Saint-Arcons-de-Barges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BONIN Née OKONIEWSKI Josiane	VEYSSEYRE Yves	CRESPY David
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	AURAND Charles	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Austremoine	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LAMBERT François	COMTE Michel	PELISSIER Denis
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	HALGAND Martine	SOULIER Gilbert	RIGAUX Ludovic

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Beauzire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	VALEIX Cyrielle	LOUBAT Angélique	CONIL Philippe
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MAZIN Ingrid	MARTINEZ Christelle	BISCARRAT Caroline
Saint-Bérain	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MEHDEB Ahmed	VIGOUROUX Raymond	JAMMES Marie-Louise
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	JAMMES Eric	EYMARD Maurice	BOBET Alain
Saint-Bonnet-le-Froid	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GRANDVAUX Pascal	CHATELARD née BERT Solange	PACALON Joseph
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	NEBOIT Francis	NEYRON Jean	MARCON née LEGAT Bernadette
Saint-Christophe- d'Allier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GRENIER Sébastien	POUGNET Christian	HUGON Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	LOUBIER Hervé
Saint-Christophe-sur- Dolaizon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PECHAYRE René	CHAURAND Alain	LEYTON Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROCHE Gérard	ANDRIEUX Jean-Pierre	QUEYREYRE Josiane
Saint-Cirgues	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	VERNIERE Maryline	PEGHAIRE Marie-Claude	PEGHAIRE Jean-Yves
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MOURONVAL Corinne	FOURNIER Jean-Louis	PELLERIN Micheline
Saint-Didier-sur- Doulon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	THOMAS MONIER Raphael	FAYET Marie-Thérèse	FLORY Olivier
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	POUGHON Catherine	BRUHAT Gérard	BRUHAT Marcel

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Sainte-Eugénie-de-Villeneuve	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MATHIEU Charlène	DUCHET Michel	BERINGER née DUCHET Ginette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	DUCHET Antoine	MEDART Albert
Sainte-Florine	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARBIER Chantal	CHASSIN Nicole	MAZIN Gilles
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DRUNET Bernard	<i>Sans suppléant désigné</i>	THOREL Daniel
Sainte-Marguerite	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SAURET Alain	LAURENT Alix	LOUBIER Jacques
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MONTEILLARD Catherine	GUILLERMOU Eliane	LAURENT née LUDON Annie
Sainte-Sigolène	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LAVERGNE Jean-Louis	DURIEU née FOURNEL Juliette	SALICHON née MASSARD Marie-Joseph
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BRAYE Yves	SOUCHON Marcel	GIBERNON Pierre
Saint-Etienne-du-Vigan	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SABY Axelle	MARTEL Norbert	MASCLAUX Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PECOUT Gisèle	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Etienne-Lardeyrol	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LAGER Joëlle	CRESPE Bernard	FILHOL Dominique
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SAHUC Damien	BONHOMME Virginie	TEYSSONNEYRE Josette
Saint-Etienne-sur-Blesle	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LESUEUR Pierre	JAMMES Marie-Chantal	ROYON née HERNU Floribanne
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VERDURON Lionel	POINTIS Alain	CHAILLOT Barbara

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Ferréol- d'Auroure	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	DI CARMINE Eric	LAURENT Marie-Claude	VALOUR née VIALLAT Janine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CLAPEYRON Patrice	NOVELLON Alain	SOULIER née BERNE Marie- Claude
Saint-Front	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MATHIEU Catherine	CORTIAL Robert	ANDRE Marie-Hélène
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MONTES Virginie	MARCON Emilie	RIBES Audrey
Saint-Geney's-près- Saint-Paulien	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BERAUD Jérôme	FABRE née DEVIDAL Martine	POUZOL Célestin
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FOURNERIE née BOIT Marie- Paule	ANGLADE François	FABRE Gilbert
Saint-Georges-d'Aurac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PITOT Grégory	BERINGER Christine	SERVANT Sandrine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	ISSARTEL Julien	GRAF née GAUDEFROY Michelle
Saint-Georges-Lagricol	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PRALONG Michelle	GIROUX Madeleine	GUERRIER Paul
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BOUTIN Philippe	COTTIER Mathieu	CHEVALIER Gabriel
Saint-Géron	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SPECEL Christelle	JULLIARD Liliane	BLANDIN Jean-Louis
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Haon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SERRES Yves	ARCHER Jean-Paul	FORESTIER Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CHAMPENOY Elisabeth	MASSEBOEUF Roland	CUSSAC Jean-Claude

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Hilaire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROCHE Frédéric	CERES née RICOUX Isabelle	NIGON née CEYTRE Gisèle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MEZZACASA Sandrine	THONNAT Daniel	BLOND Béatrice
Saint-Hostien	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MARTIN Marie-Thérèse	BONCOMPAIN Stéphane	DELORME Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BERGERON Benoît	LEVEQUE Marc	SIMOND née LASSABLIERE Nathalie
Saint-Ilpize	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	KLEIN Estelle	TIVAYRAT Denise	MASSET Catherine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BARTHOMEUF Gérard	PERRIN Elisabeth	HENO Pierre
Saint-Jean-d'Aubrigoux	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	DUCRET Alexis	MAILLET Jean-Marc	AYEL Dominique
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VIGNAL Laurence	BOUTHERON-CHEUCLE Michelle	DUMAS née ALIBERT Marie- Paule
Saint-Jean-de-Nay	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHABRIER Stéphane	SOUICHE Agnès	COURTINAT née BELLAND Annie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	OLLIER Nathalie	TENDILLE Thierry	CHANAL née AMBERT Arlette
Saint-Jean-Lachalm	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GERENTON Denis	SARRET Josette	FABRE Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	DAUDET Henri	BESSE Suzanne
Saint-Jeures	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LIBEYRE Philippe	DELOLME Marie-Thérèse	BUISSON Jean
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	HOCHET Sébastien	MASSE Christian	GARNIER Marie-Claude

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Julien-Chapteuil	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CRESPY Georges	ANDRE Marie-Claude	VALTY Marc
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DEVIDAL Guy	RIFFARD René	ESPENEL Pierrette
Saint-Julien-d'Ance	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BALLUTO Alain	SUC Claude	COURT Marcel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Julien-des-Chazes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LESPINASSE Brigitte	BARTHELEMY Louis	HOUDIER Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MERLE Benoit	PLANTIN Sébastien	BRUN Olivier
Saint-Julien-du-Pinet	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FOUVET Louis	ROURE Pierre	SUC Mathieu
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	LYONNET Damien	PUEL Pierre-Bernard
Saint-Julien-Molhesabate	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PONCERY Marianne	POINAS Pierre	MOUNIER Marcel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SEYTRE Yves	MATHIAS Michel	GARNIER Yvonne
Saint-Just-Malmont	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FOULTIER Marguerite	FREYCENON Marie-Paule	CHATAIGNON née POULAT Marie-Thérèse
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FOURNEL Jean	GRANGETTE Marie-Noëlle	FOURNEL née TARDY Monique
Saint-Just-près-Brioude	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	NICOLAS Jean-Louis	BERTHET Franck	VAZEILLES Eugène
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Laurent- Chabreuges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GALLEGO Marie-Josèphe	COLLIOT Jean-Robert	BAISSIERE Séverine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	JOUVE Marie-France	PELLEGRIS Denise	OURSSEYRE née PULVERIC Solange
Saint-Martin-de- Fugères	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROCHETTE Annie	PAGES Patrick	SABATIER Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	LEYDIER David	BRUCHET David	ROUSSEAU Bernard
Saint-Pal-de-Senouire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MARGERIT Christian	BEYSSAC Mireille	GIROUX Raymond
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Paul-de-Tartas	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FAUCHER Claude	VALETTE Roland	GOUGEON née DUVERMY Andrée
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Pierre-du-Champ	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHEVALIER Odile	DELABRE née VASSELON Denise	REY Jean-Charles
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GALLIEN Claire	GALLIEN née TRIOLAIRE Marie-Thérèse	FERRET Gérard
Saint-Pierre-Eynac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LIOGIER Renée	DUCASSE Roselyne	SUREL Nathalie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ALLARY Jean-Pierre	SOUCHERE Marie-Louise	DARD Solange
Saint-Préjet-Armandon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	LACROIX-GILLES Paul-Georges	FACY Stéphanie	PALUSKA né CHAUVET Carole
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	DELABRE Emilie	RISTORI Jean-Paul	FERLUT Colette

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Préjet-d'Allier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MONTAVI Damien	ANGLADE Marie-Aline	VEYSSEYRE Bernard
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	PEPIN Roland	ALBEPART Yvan	ANDRIEUX épouse ROCHE Florence
Saint-Privat-d'Allier	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BEYNIER née BLANC	CHABANON née PAULET Monique	EYMARD Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	ROCHE Stéphane	EYMARD Françoise	FERREBOEUF Emilie
Saint-Privat-du-Dragon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	MATHIEU Nathalie	SABATIER Christiane	PIROUX Dominique
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	LEYRELOUP Michèle	PIROUX Josiane
Saint-Romain-Lachalm	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARRALLON née VACHER Nicole	BERGERON Gabriel	MICHEL née CHARRA Béatrice
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	THERMEAU née ROUX Martine	CLAPEYRON Louis	DURIEUX Gérard
Saint-Vénérand	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHASTEL Laetitia	VACHERON Olivier	ENGELVIN Henri
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Saint-Vert	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	THOURON Jean-Paul	OLIVIER Guy	MARQUET Evelyne
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CARNERO Thibault	ROCHE Martine	RECUERO Angélique
Saint-Victor- Malescours	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FAVARON Jacques	MOULIN Philippe	LYONNET Eugène
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VALOUR Philippe	FONT Didier	VELAY Nathalie

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Saint-Victor-sur-Arlanc	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	COURT Jean-Yves	DENIE Emmanuel	LEROY née BRUN Josette
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CARLES Jean-Luc	BROSBIER Marie-Thérèse	SAUMET née PEREZ Marie-Neige
Saint-Vidal	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FOURY Franck	BEAUZAC Christiane	BOYER Pierre
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	MASSON Nicolas	JACOB Didier	COSTE Denis
Salettes	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	HUGON Frédéric	FOURNIER Yves	LIABEUF Hervé
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BONY Norbert	BONNY Michel	FLECHET Chantal
Salzuit	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PAGES Jean-Baptiste	DESSAUCES Jean-François	GLAISE Brigitte
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CONNAT-SAUVANT Magali	BLANC Martine	PEYRALIER Josette
Séauve-sur-Semène (La)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CHANEL Marie-Claude	MONTMEAS Marie-Paule	BARLET épouse GUIGNAND Isabelle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	THEVENET Loïc	SEUX Marie-Laure	<i>Sans suppléant désigné</i>
Sembadel	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	NICAISE Marie-Claude	REYNAUD Jean-Pierre	CARLE née JUILLO Christiane
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	JOSSERAND Chantal	MAISONNEUVE née MOURAILLE Claudine	FARGET Maurice
Séneujols	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROUX Véronique	PELISSE épouse COIN Isabelle	PORTALIER Jean-François
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	RAFFIER Loïc	BREDOIRE épouse RAFFIER Colette	BRUNEL Gilles

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Siaugues-Sainte-Marie	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	VIGOUROUX Edwige	CHOUVELON Denis	CARLET Daniel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	VIALLET David	LIONNET Robert	RATOUER Alain
Solignac-sous-Roche	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARRIOL Jean-Paul	BILLARD née BOLLAND Georgette	GAY Jean
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	LHERMET Jean	TARDY Lucienne	<i>Sans suppléant désigné</i>
Tailhac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	SABATIER Hélène	SOULIER Daniel	SAVEUSE Annie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CHALMETON Marie-Paule	LONJON Christiane	LAFOND Brigitte
Thoras	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	CELLIER Yvan	BARLET Jean-Philippe	MERLE née BARNIER Patricia
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BERGOUGNOUX CUBIZOLLE Marie-Pierre	LOMBARD Marie-Antoinette	JULIEN Roland
Tiranges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GRANGER René	COLLANGE Marie-Colette	BOUILLON née MAFFEI Michèle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Torsiac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	ROMAIN Odette	HALFON née LEJCZYK Izabela	LATERISSE née ALBARET Véronique
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	BOUDON Eric	FONT Patrick	VARGUES née PINON Françoise
Valprivas	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	FILIOL François	MOSNIER née THOLIERE Michelle	DESPINASSE Michelle
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	CHAMBOUVET Stéphane	DARLES Gérard	CHAMBOUVET Philippe

COMMUNES	DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL	DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION	DÉLÉGUÉS TRIBUNAL
Vals-le-Chastel	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BRUHAT Marie-Christine	TRONCHERE Marie-Thérèse	CONY Christian
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	TREMOILLER Céline	EUGENE Delia	TRONCHERE Martine
Varennnes-Saint-Honorat	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	PECHARD Philippe	DEPLAGNE Christian	LAMARQUE Michel
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	SOULIER Daniel	RIBEYRE Josette	BESSE René
Vastres(Les)	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	GIBAUD Philippe	CARLE Henri	ROUCHET née RANCHON Séverine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>	<i>Sans suppléant désigné</i>
Vazeilles-Limandre	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	DUBOIS Gwenaël	BERARD Didier	ROUX Marie-Thérèse
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	HELIX Jean-Claude	BALMELLE Ghislaine	GORY René
Venteuges	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	AUBAZAC Guillaume	DUMAS Jean-Pierre	VIGOUROUX Stéphanie
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	FABRE Thibaut	DAVID Laurence	REDON Sylvie
Vergezac	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	VACHER Stéphanie	VEYSSEYRE Gérard	MARTEL Sabine
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	GUY Alexandra	NEYRAVAL Erick	JAMMES Adeline
Vergongheon	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	BARD Yann	DE VAUX BIDON née ROCHE Pierrette	PRADON Bernard
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<i>Sans suppléant désigné</i>	TAPISSIER André	<i>Sans suppléant désigné</i>

<b>COMMUNES</b>	<b>DÉLÉGUÉS CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>DÉLÉGUÉS ADMINISTRATION</b>	<b>DÉLÉGUÉS TRIBUNAL</b>
<b>Vernassal</b>	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	<b>MARTINOL Mireille</b>	<b>MONLYADE née ROBERT Colette</b>	<b>SAINTENAC René</b>
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<b>BESSE Fabien</b>	<b>TALLOBRE Sébastien</b>	<b>PEYRET née PIGEON Danièle</b>
<b>Vernet (Le)</b>	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	<b>PELISSE Marie-Josée</b>	<b>BOUCHIT Alexandre</b>	<b>PELISSE Calixte</b>
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<b>BOYER Bernadette</b>	<b>MARION Jean-Pierre</b>	<b>GIVEL Méry-Rose</b>
<b>Vézézoux</b>	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	<b>REYMOND Serge</b>	<b>MAILLE Marie-Josiane</b>	<b>HOSTIER née ROCHE Lucette</b>
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<b>CORION Francis</b>	<b>VERCAMBRE Sandrine</b>	<b>PONCE Yves</b>
<b>Vielprat</b>	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	<b>MIALON Prosper</b>	<b>DONNEAUD Jacques</b>	<b>MIALON Catherine</b>
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<b>STEHLIN Philippe</b>	<b>CEYSSON Jérôme</b>	<b>BARRIOL Jean-Pierre</b>
<b>Villeneuve-d'Allier</b>	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	<b>CHANTEL Ginette</b>	<b>DAL MASO Dominique</b>	<b>ISSARTEL Jean-Luc</b>
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<b>HUBERT Florence</b>	<b>BONNET Francis</b>	<b>BESSON Jean-Louis</b>
<b>Les Villettes</b>	Titulaire	Titulaire	Titulaire
	<b>POLICARD Sylvia</b>	<b>BRUN Roger</b>	<b>GERENTON née PETIOT Brigitte</b>
	Suppléant	Suppléant	Suppléant
	<b>SABATIER Denise</b>	<b>GRANGER Elisabeth</b>	<b>GERENTON Emilie</b>

## COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS (2 listes)

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
Aurec-sur-Loire	<b>BEAL Michel</b> <b>MOULIN-ROYON Elisabeth</b> <b>LEPROUST Thierry</b>	<b>JANISSET Josiane</b>  <b>CHAMPAVERE Maurice</b>
Beauzac	<b>GODON Jean-Paul</b> <b>CHOUVELON Martine</b> <b>PEYRAGROSSE André</b>	<b>CHOTIN Christian</b>  <b>MILLION Marc</b>
Brioude	<b>MERLE Frank</b> <b>SIBEYRE Annie</b> <b>CRAVINHO Nadine</b>	<b>TILLIARD-BLONDEL Juliette</b>  <b>JUILLARD Alexis</b>
Chadrac	<b>ROCHER Dominique</b> <b>LEVEQUE Nelly</b> <b>ALLEGRE Franck</b>	<b>ALLIBERT Magalie</b>  <b>GIBERT Alain</b>
Chambon-sur-Lignon (Le)	<b>CHAMBON Chantal</b> <b>ROYER Franck</b>  <b>ROUVEURE-MOUNIER Isabelle</b>	<b>CHANTEPERDRIX Cécile</b>  <b>ANDRE Frédéric</b>

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
Laussonne	<b>ROMIEU Odile</b> <b>SAGNARD Sylvie</b> <b>FARGIER Franck</b>	<b>CHAPUIS Marie-Hélène</b> <b>SABATIER Alain</b>
Lempdes-sur-Allagnon	<b>DUMAS Jean-Christophe</b> <b>POULET Valérie</b> <b>VAISSE Roseline</b>	<b>PARIS Marine</b> <b>THONAT Gaëtan</b>
Monistrol-sur-Loire	<b>LAURENT Béatrice</b> <b>LAURANSON Gilles</b> <b>JAMON Luc</b>	<b>MANGIARACINA Annie</b> <b>CHALAMET Yvan</b>
Pont-Salomon	<b>DURIEUX Daniel</b> <b>CANO Jean-Luc</b> <b>BREDOIRE Nadine</b>	<b>BOUCHET Yves</b> <b>MOREAU Stéphanie</b>
Riotord	<b>TEYSSIER Christine</b> <b>VIAL Hervé</b> <b>BROCHIER Lucy</b>	<b>VALLET Pascale</b> <b>CELLE Hubert</b>
Rosières	<b>VALOUR Louissette</b> <b>FAURE Josette</b> <b>CIVET Jean</b>	<b>MAREC Guy</b> <b>MATHIAS Marie-Bernadette</b>

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
Saint-Didier-en-Velay	<b>CHALANCON-LYOTHIER Françoise</b>  <b>GARCIA Jacques</b>  <b>POINAS Pascal</b>	<b>MARCOUX Sylvie</b>  <b>TARERAT Julie</b>
Saint-Germain-Laprade	<b>BEAL Marie-Claude</b>  <b>FORESTIER Michel</b>  <b>BAY GUEDES Sandrine</b>	<b>HABOUZIT René</b>  <b>BEAUFORT Alexandra</b>
Saint-Maurice-de-Lignon	<b>LILLIO Gilbert</b>  <b>ESTOC Michel</b>  <b>DUPUY Annie</b>	<b>PEYRARD Roselyne</b>  <b>PEYROCHE Mickael</b>
Saint-Pal-en-Chalencon	<b>CALET Frédéric</b>  <b>DUPIN Vahiné</b>  <b>JAFFRE Odile</b>	<b>LAVAL Gérard</b>  <b>VALENTIN Thérèse</b>
Saint-Pal-de-Mons	<b>CHAMBERT Christian</b>  <b>CONVERS Michel</b>  <b>PASSOT Patrick</b>	<b>SAMUEL Nathalie</b>  <b>TARERAT Eric</b>

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
Saint-Paulien	<b>RIVET Daniel</b> <b>BIZERAY Geneviève</b> <b>SOULIER Alain</b>	<b>LANTHEAUME Louis</b>  <b>BERAUD Sébastien</b>
Saint-Vincent	<b>DELABRE Elodie</b> <b>KACZMAREK Gilles</b> <b>LAGER Monique</b>	<b>GAYT Marc</b>  <b>BIGOT Marie-Claude</b>
Sanssac-l'Eglise	<b>BARRET Denis</b> <b>BLANC Sandrine</b> <b>DELMAS Marie-Claude</b>	<b>GIRAUD Corinne</b>  <b>GUILHOT Stéphane</b>
Saugues	<b>LEBRAT Adèle</b> <b>NAUTON Frédéric</b> <b>ANGLADE Valérie</b>	<b>BRUN Michel</b>  <b>LEBRAT Sylvie</b>
Salignac-sur-Loire	<b>COSTE Liliane</b> <b>MOOTE Ingrid</b> <b>BREYSSE Jérôme</b>	<b>CHRETIEN Catherine</b>  <b>JOUBERT Martial</b>

<b>Commune</b>	<b>Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal</b>	<b>Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal</b>
<b>Tence</b>	<b>RANCON Marie-Pierre</b>  <b>ANDRE Bénédicte</b>  <b>MONTELMARD Henri</b>	<b>RECHATIN Bernard</b>  <b>LIONNET Hélène</b>
<b>Vals près Le Puy</b>	<b>GIRY Christiane</b>  <b>CHALLET Gérard</b>  <b>FOUCHERE Florent</b>	<b>BOLEA Marc</b>  <b>JOUJON Philippe</b>
<b>Vieille-Brioude</b>	<b>PAUC Gilles</b>  <b>HOSTAL Josiane</b>  <b>GAUZY Valérie</b>	<b>CHAPAVEIRE André</b>  <b>SALAT-DUFAL Françoise</b>
<b>Vorey-sur-Arzon</b>	<b>MANSUY Martine</b>  <b>CORDIER Reynald</b>  <b>DELABRE Edith</b>	<b>COLLANGE Gilles</b>  <b>POMMIER Daniel</b>
<b>Yssingeaux</b>	<b>TAVERNIER-GOUSSE Marie-Antoinette</b>  <b>PAULIN Malika</b>  <b>BOUILHOL Sylvie</b>	<b>PETRE Patrick</b>  <b>NICOLAS André</b>



## COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS (3 listes)

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<b>Bas-en-Basset</b>	<b>NAVOGNE Brigitte</b>  <b>BORY René</b>  <b>GARMIER Alain</b>	<b>BOURGIN-BAREL Paul</b>	<b>DUPUY Dominique</b>
<b>Dunières</b>	<b>BEAULAIGUE Nelly</b>  <b>MEYNET Isabelle</b>  <b>BEAL Corinne</b>	<b>PARRAT Eric</b>	<b>LOUDIN Marie-Laure</b>
<b>Espaly-Saint-Marcel</b>	<b>BOUX Jean-Pierre</b>  <b>VIALLE Elisabeth</b>  <b>DEPEYRE Stéphane</b>	<b>GOUDARD Céline</b>	<b>MIALON Josiane</b>
<b>Langeac</b>	<b>BRUN Yvonne</b>  <b>CHANSON Marie-José</b>  <b>MOUNIER Jacques</b>	<b>BOUET Jean-Pierre</b>	<b>ROUBAUD Marie-Thérèse</b>
<b>Puy-en-Velay (Le)</b>	<b>FROMAGET-HERITIER Brigitte</b>  <b>BENAT Brigitte</b>  <b>LONJON Roland</b>	<b>CHAUMET Michelle</b>	<b>GRANIER-CHEVASSUS Catherine</b>

<b>Commune</b>	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<b>Retournac</b>	<b>LUTZ Alain</b>  <b>DI LITTA Daniel</b>  <b>FILIOL Jean-Pierre</b>	<b>ASTOR Pierre</b>	<b>MALEYSSON Antoine</b>

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-11-00003

Arrêté préfectoral n° 2021 - 25 en date du 11 mai  
2021 fixant la liste définitive des candidatures  
enregistrées dans la commune de bains à  
l'occasion des élections municipales partielles  
des 23 et 30 mai 2021



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Secrétariat Général*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET  
DE LA LEGALITÉ**

**Bureau de la réglementation  
et des élections**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021 - 25 EN DATE DU 11 MAI 2021 FIXANT LA LISTE DÉFINITIVE DES  
CANDIDATURES ENREGISTRÉES DANS LA COMMUNE DE BAINS À L'OCCASION DES ÉLECTIONS  
MUNICIPALES PARTIELLES DES 23 ET 30 MAI 2021**

Le Secrétaire général,  
sous-préfet de l'arrondissement du Puy-en-Velay,

**VU** le code électoral ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet de la Haute-Loire M. Eric ETIENNE ;

**VU** le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Rémy DARROUX en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

**VU** l'arrêté préfectoral DCL/BRE n° 2021-10 du 23 mars 2021 portant convocation des électeurs de la commune de Bains pour l'élection municipale partielle intégrale des 23 et 30 mai 2021 ;

**VU** les candidatures enregistrées ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : L'état récapitulatif des candidatures enregistrées pour le premier tour des élections municipales partielles intégrales des 23 et 30 mai 2021 dans la commune de Bains, est établie conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : La liste de candidats devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans chaque bureau de vote le jour du scrutin ;

**ARTICLE 3** : Le secrétaire général de la Préfecture, le maire de la commune de Bains sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Le Secrétaire général,  
Sous-préfet de l'arrondissement du Puy-en-Velay,

signé

Rémy DARROUX

6 avenue du Général de Gaulle  
Tél. : 04 71 09 43 43  
[www.haute-loire.gouv.fr](http://www.haute-loire.gouv.fr)

# Élection municipale partielle des 23 et 30 mai 2021

## Département 43 Haute-Loire Commune 018 - BAINS

Candidat au conseil  
communautaire

01 Ensemble continuons

- |    |                               |            |
|----|-------------------------------|------------|
| 1  | <b>FAVIER Marie-Françoise</b> | <b>oui</b> |
| 2  | BOYER Albert                  |            |
| 3  | JEAN Sylvette                 |            |
| 4  | <b>ROBERT Alain</b>           | <b>oui</b> |
| 5  | BRIVES Roselyne               |            |
| 6  | BERAUD Pierre-Yves            |            |
| 7  | EXBRAYAT Annie                |            |
| 8  | NUEL Alexis                   |            |
| 9  | HAON Cécile                   |            |
| 10 | VOLLE Yoann                   |            |
| 11 | CHACORNAC Carine              |            |
| 12 | MARTIN Michel                 |            |
| 13 | RAUST Marie-France            |            |
| 14 | BAUGE André                   |            |
| 15 | FOUILLIT Céline               |            |

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-12-00002

Arrêté préfectoral n° 2021-22 en date du 12 MAI  
2021 modifiant

l'arrêté DCL/BRE n° 2020-36 en date du 20 août  
2020 instituant et fixant le périmètre des  
bureaux de vote dans le département de la  
Haute-Loire

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021-22 EN DATE DU 12 MAI 2021 MODIFIANT  
L'ARRÊTÉ DCL/BRE N° 2020-36 EN DATE DU 20 AOÛT 2020 INSTITUANT ET FIXANT  
LE PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code électoral et notamment l'article L. 17 et R. 40 ;

**VU** le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 portant nomination de Monsieur Rémy DARROUX en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 30 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ÉTIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** l'instruction ministérielle n° NOR/INTA 1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** l'arrêté DCL/BRE n°2020-36 en date du 20 août 2020 instituant et fixant le périmètre des bureaux de vote dans le département de la Haute-Loire ;

**CONSIDÉRANT** les changements intervenus et signalés par les mairies d'Allègre, Ally, Araules, Arzac, Bains, Bas-en-Basset, Beaune-sur-Arzon, Beauzac, Blesle, Boisset, Borne, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Bournoncle-Saint-Pierre, Le Brignon, Cerzat, Ceyssac, Chanaleilles, Chaniat, Chanteuges, Chaspuzac, Chastel, Chaudeyrolles, Chavaniac-Lafayette, Costaros, Coubon, Couteuges, Dunières, Espalem, Espaly-Saint-Marcel, Fix-Saint-Geneyss, Les Etables, Jax, Josat, Laussonne, Lavoûte-sur-Loire, Le Mas-de-Tence, Mercoeur, Le Monastier-sur-Gazeille, Monistrol-sur-Loire, Monlet, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Montusclat, Le Pertuis, Polignac, Pont-Salomon, Le Puy-en-Velay, Rauret, Roche-en-Régnier, Saint-André-de-Chalencon, Saint-Bérain, Saint-Bonnet-le-Froid, Saint-Christophe-sur-Dolaizon, Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Ferréol-d'Auroure, Sainte-Florine, Saint-Geneyss-près-Saint-Paulien, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Haon, Saint-Hilaire, Saint-Illpize, Saint-Jean-d'Aubrigoux, Saint-Julien-du-

Pinet, Saint-Just-Malmont, Saint-Martin-de-Fugères, Saint-Paulien, Saint-Pierre-Eynac, Saint-Privat d'Allier, Saint-Privat-du-Dragon, Saint-Romain-Lachalm, Saint-Vert, Saint-Victor-sur-Arlanc, Saint-Victor-Malescours, Saint-Vidal, Saint-Vincent, Salettes, Salzuit, Sanssac-l'Église, Saugues, La Séauve-sur-Semène, Tailhac, Tence, Thoras, Tiranges, Vals-près-le-Puy, Vazeilles-Limandre, Vézézoux, Vorey, Yssingeaux de déplacer, à titre exceptionnel le bureau de vote, pour le double scrutin des départementales et des régionales afin de respecter les mesures barrières ;

**SUR** proposition du secrétaire général ;

### **ARRÊTE**

Article 1 : L'article 1 et 2 de l'arrêté DCL/BRE n°2020-36 en date du 20 août 2020 instituant et fixant le périmètre des bureaux de vote dans le département de la Haute-Loire sont modifiés comme mentionné en annexe ci-jointe.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, les sous-préfètes de Brioude et d'Yssingeaux et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie leur sera notifiée, et qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

signé

Rémy DARROUX

## Bureau de vote

Communes	Bureau	Circonscription du bureau	Lieux de vote	Nombre emplacement d'affichage	Lieux panneaux d'affichage
001 – AGNAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – PLACE DE LA MAIRIE – LE BOURG – 43100 AGNAT
002 – AIGUILHE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente -10 B rue des écoles	1	1 – RUE CROZATIER – 43000 AIGUILHE
003 – ALLEGRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Centre Georges Sand (salle polyvalente) – 4 rue Grellet de la Deyte	1	1 – MAIRIE – 4 RUE BAPTISTE MARCET – 43270 ALLÈGRE
004 – ALLEYRAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – rez de Chaussée	1	1 – TABLEAU FACADE MAIRIE – 43150 ALLEYRAC
005 – ALLEYRAS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – MAIRIE – LE BOURG – 43580 ALLEYRAS
006 – ALLY	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43380 ALLY
007 – ARAULES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	3	1 – salle polyvalente – 43200 ARAULES 2 – RECHARINGES – 43200 ARAULES 3 – MONTBUZAT – 43200 ARAULES
008 – ARLEMPDES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes du bourg	1	1 – LE BOURG - DEVANT LA SALLE DES FÊTES – 43490 ARLEMPDES
009 – ARLET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Devant la Mairie - Le Bourg – 43380 ARLET
010 – ARSAC-EN-VELAY	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – place de la mairie – Route du Puy – 43700 ARSAC-EN-VELAY
011 – AUBAZAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Place de la Mairie – 43380 AUBAZAT
012 - AUREC-SUR-LOIRE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison des associations – Bureau centralisateur	4	1 – Maison des Associations - 5 Avenue de la gare – 43110 AUREC-SUR-LOIRE 2 – Ecole élémentaire – Rue du 8 Mai 1945 – 43110 AUREC-SUR-LOIRE 3 – Résidences Les Tilleuls – 4 Rue du 19 Mars 1962 – 43110 AUREC-SUR-LOIRE 4 – MJC – Parc de la Liberté – 43110 AUREC-SUR-LOIRE
012 – AUREC-SUR-LOIRE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole élémentaire – rue du 8 mai 1945		
012 – AUREC-SUR-LOIRE	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Résidence Les Tilleuls – 4 rue du 19 mars		
012 – AUREC-SUR-LOIRE	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	MJC – Parc de la liberté		
014 – AUTRAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Place de la Mairie – 43450 AUTRAC
015 – AUVERS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Devant la Mairie – 43300 AUVERS
016 – AUZON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – Salle polyvalente – 6 Route du Pré Long – 43390 AUZON
017 – AZERAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Place publique côté nord église – Le Bourg – 43390 AZERAT
018 – BAINS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 Devant la mairie – 966 route du Gévaudan – 43370 BAINS
019 – BARGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Devant la salle communale – Le Bourg – 43340 BARGES
020 – BAS-EN-BASSET	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle municipale – Bureau centralisateur	2	1 – Vers école primaire (Bd de la Sablière) – 43210 BAS-EN-BASSET 2 – Cimetière (Avenue Saint-Julien) – 43210 BAS-EN-BASSET
020 – BAS-EN-BASSET	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase municipal – Place de la liberté		
021 – BEAULIEU	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – Devant la Mairie - Route des Sucs - 43800 BEAULIEU
022 – BEAUMONT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – 2 Place de la Mairie – 43100 BEAUMONT
023 – BEAUNE-SUR-ARZON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle d'accueil et d'animation plan d'eau de Beaune sur Arzon	1	1 – Mairie – Le Bourg – 43580 BEAUNE SUR ARZON
024 – BEAUX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle Polyvalente	2	1 – Mairie – 43200 BEAUX 2 – Salle Polyvalente – 43200 BEAUX

Bureau de vote

025 - BEAUZAC	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	salle polyvalente - 1 rue des Ollières	5	1 - Mairie (1 Rue des remparts) - 43590 BEAUZAC 2 - Médiathèque (9 Avenue Maréchal Lécierc) - 43590 BEAUZAC 3 - Ecole Publique (Rue de la Croix Verte) - 43590 BEAUZAC 4 - Salle polyvalente (1 rue des Ollières) - 43590 BEAUZAC 5 - Maison des Associations (1 rue des Sucs) - 43590 BEAUZAC
025 - BEAUZAC	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	salle polyvalente - 1 rue des Ollières	5	1 - Mairie (1 Rue des remparts) - 43590 BEAUZAC 2 - Médiathèque (9 Avenue Maréchal Lécierc) - 43590 BEAUZAC 3 - Ecole Publique (Rue de la Croix Verte) - 43590 BEAUZAC 4 - Salle polyvalente (1 rue des Ollières) - 43590 BEAUZAC 5 - Maison des Associations (1 rue des Sucs) - 43590 BEAUZAC
026 - BELLEVUE-LA-MONTAGNE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 - Devant salle polyvalente - Rue du Château - 43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE
027 - BERBEZIT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Salle du conseil municipal	1	1 - Mairie - Le Bourg - 43160 BERBEZIT
028 - BESSAMOREL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 - Mairie - 43200 BESSAMOREL
029 - BESSÈRE-SAINT-MARY (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 - Mairie - Le Bourg - 43170 LA BESSÈRE-SAINT-MARY
030 - BLANZAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 - Place des Anciens Combattants - 43350 BLANZAC
031 - BLASSAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Ancienne école	1	1 - Place de la Mairie - Le Bourg - 43380 BLASSAC
032 - BLAVOZY	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Salle du rez de chaussée	1	1 - Place de la Mairie - 43700 BLAVOZY
033 - BLESLE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	gymnase polyvalent - route de Basbory - Blesle	1	1 - Proximité du Château des MERCOEUR (salle voutée - 1 place de la halle) - 43450 BLESLE
034 - BOISSET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 - La Grand Rue (RD24) - 43500 BOISSET
035 - BONNEVAL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 - Devant la Mairie - Le Bourg - 43160 BONNEVAL
036 - BORNE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle communale	1	1 - place de l'église (de part et d'autre du bureau de vote) - 43350 BORNE
037 - BOUCHET-SAINT-NICOLAS (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 - mairie - 43510 LE BOUCHET-SAINT-NICOLAS
038 - BOURNONCLE-SAINT-PIERRE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Bournoncle-Saint-Pierre - Mairie - bureau centralisateur	2	1 - BOURNONCLE (place de la mairie) - 43360 BOURNONCLE-SAINT-PIERRE 2 - ARVANT (route de Lempdes) - 43360 BOURNONCLE-SAINT-PIERRE
038 - BOURNONCLE-SAINT-PIERRE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	salle Pierre Gayte - rue du 19 mars - ARVANT	2	1 - BOURNONCLE (place de la mairie) - 43360 BOURNONCLE-SAINT-PIERRE 2 - ARVANT (route de Lempdes) - 43360 BOURNONCLE-SAINT-PIERRE
039 - BRIGNON (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 - Mairie - Le Bourg - 43370 LE BRIGNON
040 - BRIOUDE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie - Bureau centralisateur	10	1 - Hôtel de ville - 43100 BRIOUDE 2 - Lycée Lafayette - 43100 BRIOUDE 3 - Ecole Borie Darie - 43100 BRIOUDE 4 - Foyer restaurant - 43100 BRIOUDE 5 - HLM rue Emile Zola - 43100 BRIOUDE 6 - La Gare SNCF - 43100 BRIOUDE 7 - avenue Jean Moulin - 43100 BRIOUDE 8 - Place de Paris - 43100 BRIOUDE 9 - rue Notre Dame des Frés - 43100 BRIOUDE 10 - HLM La Bagasse - 43100 BRIOUDE
040 - BRIOUDE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Lycée Lafayette	10	1 - Hôtel de ville - 43100 BRIOUDE 2 - Lycée Lafayette - 43100 BRIOUDE 3 - Ecole Borie Darie - 43100 BRIOUDE 4 - Foyer restaurant - 43100 BRIOUDE 5 - HLM rue Emile Zola - 43100 BRIOUDE 6 - La Gare SNCF - 43100 BRIOUDE 7 - avenue Jean Moulin - 43100 BRIOUDE 8 - Place de Paris - 43100 BRIOUDE 9 - rue Notre Dame des Frés - 43100 BRIOUDE 10 - HLM La Bagasse - 43100 BRIOUDE
040 - BRIOUDE	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole de Borie Darles	10	1 - Hôtel de ville - 43100 BRIOUDE 2 - Lycée Lafayette - 43100 BRIOUDE 3 - Ecole Borie Darie - 43100 BRIOUDE 4 - Foyer restaurant - 43100 BRIOUDE 5 - HLM rue Emile Zola - 43100 BRIOUDE 6 - La Gare SNCF - 43100 BRIOUDE 7 - avenue Jean Moulin - 43100 BRIOUDE 8 - Place de Paris - 43100 BRIOUDE 9 - rue Notre Dame des Frés - 43100 BRIOUDE 10 - HLM La Bagasse - 43100 BRIOUDE
040 - BRIOUDE	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	Foyer restaurant	10	1 - Hôtel de ville - 43100 BRIOUDE 2 - Lycée Lafayette - 43100 BRIOUDE 3 - Ecole Borie Darie - 43100 BRIOUDE 4 - Foyer restaurant - 43100 BRIOUDE 5 - HLM rue Emile Zola - 43100 BRIOUDE 6 - La Gare SNCF - 43100 BRIOUDE 7 - avenue Jean Moulin - 43100 BRIOUDE 8 - Place de Paris - 43100 BRIOUDE 9 - rue Notre Dame des Frés - 43100 BRIOUDE 10 - HLM La Bagasse - 43100 BRIOUDE
041 - BRIVES-CHARENASAC	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison pour tous (Grande salle) - Bureau centralisateur	2	1 - Maison pour tous - Place de la Paix (Côté droit de l'église) - 43700 BRIVES-CHARENASAC 2 - Square Jean Moulin - 1 Rue des moulins - 43700 BRIVES-CHARENASAC
041 - BRIVES-CHARENASAC	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison pour tous (salle moyenne)	2	1 - Maison pour tous - Place de la Paix (Côté droit de l'église) - 43700 BRIVES-CHARENASAC 2 - Square Jean Moulin - 1 Rue des moulins - 43700 BRIVES-CHARENASAC
042 - CAYRES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 - Place de la Mairie - 43510 CAYRES
043 - CEAUX-D'ALLEGRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 - Devant la Mairie - 43270 CEAUX-D'ALLEGRE
044 - CERZAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 - en face de la mairie - Le Bourg - 43380 CERZAT
045 - CEYSSAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 - Le Bourg - Vers l'église - 43000 CEYSSAC
046 - CHADRAC	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie - 8 Cours de la liberté - Bureau centralisateur	-	1 - devant la mairie - cours de la liberté - 43770 Chadrac 2 - La Renaissance - avenue des Champs Elysées-43770 Chadrac 3 - En haut de la montée de Chadrac - avenue Pierre et Marie Curie-

Bureau de vote

046 – CHADRAC	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison pour tous – 10 Cours de la liberté	5	43770 Chadrac 4 – en bas montée Chadrac, rd point Intermarché – avenue des Champs Elysées – 43770 Chadrac 5 – Rond point quartier La Bouteyre– 43770 Chadrac
047 – CHADRON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - salle polyvalente	1	1 – Parking face à la Mairie – Le Bourg – 43150 CHADRON
048 – CHAISE-DIEU (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes – rue Saint-Claude	1	1 – CD 906 – Rue Cziffra – 43160 LA CHAISE-DIEU
049 – CHAMALIERES-SUR-LOIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – Salle du conseil municipal	1	1 – Au centre du village (rue principale – RD 103) – 43800 CHAMALIERES-SUR-LOIRE
050 – CHAMBEZON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Devant la Mairie – 43410 CHAMBEZON
051 – CHAMBON-SUR-LIGNON (LE)	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie (RDC ) - Bureau centralisateur	2	1 – Espace des droits de l'homme (rez de chaussée) – 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON
051 – CHAMBON-SUR-LIGNON (LE)	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie - 1 <sup>er</sup> étage		2 – Espace des droits de l'homme (parking route de Lambert) – 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON
052 – CHAMPAGNAC-LE-VIEUX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes de la mairie	1	1 – Devant salle des fêtes de la Mairie – 43440 CHAMPAGNAC-LE-VIEUX
053 – CHAMPCLAUDE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Boussoulet (pôle communal)	1	1 – Devant le pôle communal de BOUSSOULET – 43430 CHAMPCLAUDE
054 – CHANALEILLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Place publique sous la Mairie – Le Bourg – 43170 CHANALEILLES
055 – CHANIAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – place publique du bourg – 43100 CHANIAT
056 – CHANTEUGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes – 1 route des bords de Desges	1	1 – Mur le long de la Mairie – 12 Route du Haut-Allier – 43300 CHANTEUGES
057 – CHAPPELLE-BERTIN (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle communale	1	1 – Mairie – 43270 LA CHAPPELLE BERTIN
058 – CHAPPELLE-D'AUREC (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 - 22 place Marcellin Martin – 43120 LA CHAPPELLE-D'AUREC
059 – CHAPPELLE-GENESTE (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle associative	1	1 – Place de la Mairie – 43160 LA CHAPPELLE-GENESTE
060 – CHARRAIX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Devant la Mairie – 43300 CHARRAIX
061 – CHASPINHAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – Place de l'église	1	1 – Devant la Mairie – Rue du Breuil – 43700 CHASPINHAC
062 – CHASPUZAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente - 2 route du Puy	1	1 – En face du bureau de vote – Ancienne école – Route du PUY – Carrefour central – 43320 CHASPUZAC
063 – CHASSAGNES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Derrière la Mairie – 43230 CHASSAGNES
064 – CHASSIGNOLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Place du bourg – 43440 CHASSIGNOLES
065 – CHASTEL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – A Côté de la Mairie – 43300 CHASTEL
066 – CHAUDEYROLLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Au centre du village – Le bourg – 43430 CHAUDEYROLLES
067 – CHAVANCIAC LAFAYETTE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes	1	1 – Mairie – Le bourg – 43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE
068 – CHAZELLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Parking Mairie ( Muret longeant la mairie) – Le bourg – 43300 CHAZELLES
069 – CHENEREILLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente - 4 impasse du bourg	1	1 – Place de l'église – 43190 CHENEREILLES
070 – CHILHAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle de la Tour – Place de Lachaud	1	1 – Mairie (place de Lachaud) – 43380 CHILHAC
071 – CHOMELIX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle d'accueil et d'animation	1	1 – Façade de la Mairie – Rue de la Mairie – 43500 CHOMELIX
072 – CHOMETTE (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Devant la Mairie – Le bourg – 43230 LA CHOMETTE
073 – CISTRIERES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Place de l'église – Le bourg – 43160 CISTRIERES
074 – COHADE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente - rue Saint-Ferreol	1	1 – Place de la Mairie – Le bourg – 43100 COHADE
075 – COLLAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1	1 – Rue de Lachaud – 43230 COLLAT
076 – CONNANGLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie - salle du conseil	1	1 – Face à la Mairie – Le bourg – 43160 CONNANGLES
077 – COSTAROS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – Place de la Mairie – 43490 COSTAROS
078 – COUBON	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison des associations – 29 route de la gare		

078 - COUBON	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison des associations - 29 route de la gare	1 - Maison des associations - 29 Route de la gare - 43700 COUBON
078 - COUBON	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison des associations - 29 route de la gare - Bureau centralisateur	2 - Assemblée d'ORZILHAC - 8 Rue Joseph Lashermes - 43700 COUBON
078 - COUBON	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole d'Orzilhac - route de la Falencerie	
079 - COUTEUGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - mairie - Le bourg - 43230 COUTEUGES
080 - CRAPONNE-SUR-ARZON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente (1 rue du stade)	1 - Devant la Mairie ( place Croix de Mission) - 43500 CRAPONNE-SUR-ARZON 2 - Devant la salle polyvalente (1 rue du stade) - 43500 CRAPONNE-SUR-ARZON
082 - CRONCE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1 - Mairie - 43300 CRONCE
083 - CUBELLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1 - Devant la Mairie - 43170 CUBELLES
084 - CUSSAC SUR LOIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - Devant la salle polyvalente - Rue du Théron - MALPAS - 43370 CUSSAC-SUR-LOIRE
085 - DESGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie (salle polyvalente)	1 - Mur du cimetière - Le bourg - 43300 DESGES
086 - DOMEYRAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1 - Devant la Mairie - Le bourg - 43230 DOMEYRAT
087 - DUNIERES	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase - Rue du stade	1 - rue du stade (devant le gymnase) - 43220 DUNIERES
087 - DUNIERES	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase - Rue du stade	
088 - ESPALEM	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente - 1 rue Saint Blaise	1 - Sous école - Bâtiment Mairie face au 100 Rue de Brioude - 43450 ESPALEM
089 - ESPALY-SAIN-T-MARCEL	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	départementales : MJC Espaly Régionales : restaurant municipal	1 - 40 Avenue de la Mairie - 43000 ESPALY-SAIN-T-MARCEL 2 - 15 Avenue Paul Bérard - 43000 ESPALY-SAIN-T-MARCEL 3 - 23 Avenue de Mondon - 43000 ESPALY-SAIN-T-MARCEL 4 - Place René Cassin - L'Arboussset- 43000 ESPALY-SAIN-T-MARCEL
089 - ESPALY-SAIN-T-MARCEL	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	départementales : MJC Espaly Régionales : restaurant municipal	
089 - ESPALY-SAIN-T-MARCEL	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	départementales : MJC Espaly Régionales : restaurant municipal	
090 - ESPLANTAS-VAZEILLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie d'Espilant	1 - Mairie d'ESPLANTAS - 43170 ESPLANTAS-VAZEILLES
091 - ESTABLES (LES)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Centre d'animation - Route de Freycenet-la-Cuche	1 - Mairie - Place de la Traversée - 43150 LES ESTABLES
092 - FAY SUR LIGNON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1 - Devant la Mairie - 43430 FAY-SUR-LIGNON
093 - FELINES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - Mairie - 43160 FELINES
094 - FERRUSSAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - Cour de la Mairie - Le bourg - 43300 FERRUSSAC
095 - FIX-SAIN-T-GENEYS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle Communale	1 - Mairie - 4 Rue de la Mairie - 43320 FIX-SAIN-T-GENEYS
096 - FONTANNES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente - avenue Henri Veysseyre	1 - Face à la Mairie - Avenue Henri Veysseyre - 43100 FONTANNES 2 - Fond du lieu - Route de Bonnefont - 43100 FONTANNES
097 - FREYCENET-LA-CUCHE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1 - Devant la Mairie - Le bourg - 43150 FREYCENET-LA-CUCHE
098 - FREYCENET-LA-TOUR	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie	1 - Place de la Mairie - 43150 FREYCENET-LA-TOUR
099 - FRUGIERES-LES-MINES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle Polyvalente - 1 rue de la mairie	1 - Parking de la Mairie (1 rue de la Mairie) - 43250 FRUGIERES-LES-MINES
100 - FRUGIERES-LE-PIN	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1 - A côté de la Mairie - 43230 FRUGIERES-LE-PIN
101 - GOUDET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Le bourg	1 - Place de la Mairie - Le bourg - 43150 GOUDET
102 - GRAZAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - Place du 19 Mars 1962 - 43200 GRAZAC

Bureau de vote

Bureau de vote

103 – GRENIER-MONTGON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Face à la Mairie (route impériale) – 43450 GRENIER-MONTGON
104 – GREZES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Place en face de la Mairie – Le bourg – 43170 GREZES
105 – JAVAUGUES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – Route de la Chaise-Dieu	1	1 – Mairie – 43100 JAVAUGUES
106 – JAX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle communale – 2 route de Varennes Saint-Honorat-lieu-dit Chastenuel – 43230 JAX	1	1 – Hall de la Mairie (couloir) – 43230 JAX
107 – JOSAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Place de la Fontaine – 43230 JOSAT
108 – JULLIANGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 – le long du terrain jeu de boules – 43500 JULLIANGES
109 – LAFARRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Devant la Mairie – 43490 LAFARRE
110 – LAMOTHE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Parking de la Mairie – 43100 LAMOTHE
111 – LANDOS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle culturelle	1	1 – Place du Marché – 43340 LANDOS
112 – LANGEAC	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie – Bureau centralisateur	5	1 – Mairie – 43300 LANGEAC 2 – Quai Voltaire - 43300 LANGEAC 3 – Rond-Point « Pont SNCF » (entrée de Langeac) - 43300 LANGEAC 4 – Quartier HLM (rue Pierre Sépard / rue du 8 mai) - 43300 LANGEAC
112 – LANGEAC	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie		
112 – LANGEAC	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie		
113 – LANTRAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Place de la Mairie – 43260 LANTRAC
114 – LAPTE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Lapte - (salle multiactivités Le Foyer – Place des capucines) – Bureau centralisateur	2	1 – Place des Capucines – 43200 LAPTE 2 – Parking école publique – VERNE – 43200 LAPTE
114 – LAPTE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Verne (école publique du petit suc)		
115 – LAUSSONNE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – place de l'église – 43150 LAUSSONNE
116 – LAVAL SUR DOULON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Salle des fêtes – 43440 LAVAL-SUR-DOULON
117 – LAVAUDIEU	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Place publique – 43100 LAVAUDIEU
118 – LAVOUTE-CHILHAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Mairie (place du fer à cheval) – 43380 LAVOUTE-CHILHAC
119 – LAVOUTE-SUR-LOIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente – 8 avenue du Pont Neuf	1	1 – Place de la Mairie – 43800 LAVOUTE SUR LOIRE
120 – LEMPDES-SUR-ALLAGNON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – 13 avenue de la gare	1	1 – Devant la Mairie (13 avenue de la gare) – 43410 LEMPDES-SUR-ALLAGNON
121 – LEOTOING	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Devant la salle polyvalent – 43410 LEOTOING
122 – LISSAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – En face Mairie (4 rue centrale) – 43350 LISSAC
123 – LORLANGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – 1 rue de la Mairie	1	1 – Mairie – 1 rue de la Mairie – 43360 LORLANGES
124 – LOUDES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie (salle du conseil)	1	1 – 1 Place de la Mairie – 43320 LOUDES
125 – LUBILHAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – Face à la Mairie – 43100 LUBILHAC
126 – MALREVERS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – Le bourg – 43800 MALREVERS
127 – MALVALETTE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Devant la Mairie – 43210 MALVALETTE
128 – MALVIERES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Place de l'église – 43160 MALVIERES
129 – MAS-DE-TENCE (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle du Belvédère – 165 route de Latespinat	1	1 – Place du village – 43190 LE MAS-DE-TENCE
131 – MAZERAT-AUROUZE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – Parking Mairie – 43230 MAZERAT-AUROUZE
130 – MAZET-SAINT-VOY (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle de la mairie	1	1 – Place de la Mairie – 43520 LE MAZET-SAINT-VOY
132 – MAZEYRAT-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	maison des associations – place Jacques Guillemot	1	1 – Devant la Mairie – 43300 MAZEYRAT-D'ALLIER
133 – MERCOEUR	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle Polyvalente	1	1 – Le bourg – 43100 MERCOEUR
134 – MEZERES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – En face four à pain – 43800 MEZERES
135 – MONASTIER SUR GAZEILLE (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – Salle du Conseil et salle de la Gazeille - 30 rue St Pierre – Pôle Laurent Eynac	1	1 – 30 rue St Pierre, Parking du pôle Laurent Eynac – 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Bureau de vote

136 - MONISTROL-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Rue des Jacquets	1	1	1 - Mairie - Rue des Jacquets - 43580 MONISTROL-D'ALLIER
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase centre ville - Bureau centralisateur	1	12	1 - ALLEE VITALIS ROYET - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 2 - PARKING MAIRIE (contre le mur de l'ancien CA Haute-Loire) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 3 - PLACE DU 19 MARS 1962 - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 4 - AVENUE DE LA GARE (à l'angle du boulevard de la nation et de la rue des cerisiers) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 5 - PLACE DU PREVESSCAL (en dessous du lavoir municipal) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 6 - RUE DU MOULIN A VENT (en face du n°12) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 7 - AVENUE JEANMARTOURRET (au niveau des feux tricolores) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 8 - AVENUE DU 11 NOVEMBRE (à la hauteur du 5 ter) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 9 - BD DE LA NATION (contre le mur de la SARL Maisonneuve) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 10 - ROUTE D'AUREC (contre le mur du château du Flachet)-43210 MONISTROL SUR LOIRE 11 - LES GENETS (La Rivoire) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE 12 - ROUTE DU CHAMBON (La Rivoire) - 43210 MONISTROL SUR LOIRE
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase centre ville	1		
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0005	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase centre ville	1		
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0006	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase centre ville	1		
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase centre ville	1		
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase centre ville	1		
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Trabesson	1		
137 - MONISTROL-SUR-LOIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle multi-activités	2		
138 - MONLET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente - Route de Fouant-Bonne	2	1 - PLACE DE LA MAIRIE 2 - GARAGE COMMUNAL - 43270 MONLET	
139 - MONTCLARD	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Trabesson	1	1 - MAIRIE TRABESSAN - 43230 MONTCLARD	
140 - MONTEIL (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle multi-activités	2	1 - LE BOURG - 43700 LE MONTEIL 2 - DURIANNE - 43700 LE MONTEIL	
141 - MONTFAUCON-EN-VELAY	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle d'animation - 2 place de la poste	1	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43290 MONTFAUCON	
142 - MONTREGARD	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle multi-activité - 20 rue des Sucs	1	1 - vers la mairie - 1 place de la Fontaine - 43290 MONTREGARD	
143 - MONTUSCLAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - LE BOURG - 43260 MONTUSCLAT	
144 - MOUDEYRES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 - ROUTE DU FRAISSE - 43150 MOUDEYRES	
145 - OUIDES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - salle polyvalente - 43510 OUIDES	
147 - PAULHAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	2	1 - MAIRIE 37 Grand Rue - 43100 PAULHAC 2 - SALLE POLYVALENTE - 2 rue du petit bois - 43100 PAULHAC	
1487 - PAULHAGUET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 - PLACE LAFAYETTE - 43230 PAULHAGUET	
149 - PBRAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 - FACE A LA MAIRIE - 43300 PBRAC	
150 - PERTUIS (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente des Sucs	1	1 - le bourg - 43200 LE PERTUIS	
151 - PINOLS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie (salle de la mairie)	1	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43300 PINOLS	
152 - POLIGNAC	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison communale - Bureau centralisateur	1	1 - RUE DES ECOLES (mur sous école primaire) - 43000 POLIGNAC	
152 - POLIGNAC	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison communale - 22 rue des écoles			
153 - PONT-SALOMON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	gymnase municipal	1	1 - RUE DES POTS CASSES (en face de la mairie)-43330 PONT SALOMON	
154 - PRADELLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	MAIRIE - salle des associations	1	1 - RUE DU JEU DE PAUME (devant école et mairie) - 43420 PRADELLES	
155 - PRADES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43300 PRADES	
156 - PRESAILLES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 - 11 RUE DES JONQUILLES - 43150 PRESAILLES	

Bureau de vote

157 – PUY EN VELAY (LE)	0301	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole publique Edith Pial – 35 rue Henri CHAS	5	1 – RUE HENRI CHAS (Val Vert – école publique du Val Vert) – 43000 LE PUY EN VELAY 2 – PLACE DU MARTOURET – 43000 LE PUY EN VELAY 3 – AVENUE DU VAL VERT (Place Eugène Pébellier) – 43000 LE PUY EN VELAY 4 – AVENUE GENERAL DE GAULLE (Préfecture) – 43000 LE PUY EN VELAY 5 – RUE ALPHONSE TERRASSON (impôts) – 43000 LE PUY EN VELAY
157 – PUY EN VELAY (LE)	0302	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie – Place du Martouret		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0303	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie – Place du Martouret		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0304	Périmètre selon l'annexe jointe	Ancienne mairie de Taulhac		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0101	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle Jeanne d'Arc- Avenue de la Cathédrale – Bureau centralisateur	5	1 – AVENUE DE LA CATHEDRALE (salle Jeanne d'Arc) – 43000 LE PUY EN VELAY 2 – RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN - 43000 LE PUY EN VELAY 3 – LES FRAISSES – 43000 LE PUY EN VELAY 4 – BOULEVARD CARNOT (cité Tuja) – 43000 LE PUY EN VELAY 5 – PLACE DE LA PLATRIERE – 43000 LE PUY EN VELAY
157 – PUY EN VELAY (LE)	0102	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle Jeanne d'Arc- Avenue de la Cathédrale		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0103	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle Jeanne d'Arc- Avenue de la Cathédrale		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0104	Périmètre selon l'annexe jointe	Maison de la citoyenneté – rue des Chevaliers Saint-Jean		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0501	Périmètre selon l'annexe jointe	Centre Roger Fourneyron – Bd de la République	2	1 – BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE (centre Roger Fourneyron) – 43000 LE PUY EN VELAY 2 – AVENUE DE LA DENTELLE (ancien commissariat) – 43000 LE PUY EN VELAY
157 – PUY EN VELAY (LE)	0502	Périmètre selon l'annexe jointe	Centre Roger Fourneyron – Bd de la République		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0401	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole Michelet – cours Victor Hugo	6	1 – RUE PAULE GRAVEJAL (Guitard – centre social) – 43000 LE PUY EN VELAY 2 – COURS VICTOR HUGO (école Michelet) – 43000 LE PUY EN VELAY 3 – TAULHAC (ancienne mairie) – 43000 LE PUY EN VELAY 4 – MONS (ancienne mairie) – 43000 LE PUY EN VELAY 5 – AVENUE MARECHAL FOCH (feux) – 43000 LE PUY EN VELAY 6 – OURS – 43000 LE PUY EN VELAY
157 – PUY EN VELAY (LE)	0402	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole Michelet – cours Victor Hugo		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0403	Périmètre selon l'annexe jointe	Ecole Michelet – cours Victor Hugo		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0404	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle Balavoine		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0405	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle Balavoine		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0406	Périmètre selon l'annexe jointe	Ancienne mairie de Taulhac		
157 – PUY EN VELAY (LE)	0407	Périmètre selon l'annexe jointe	Ancienne mairie de Mons		
158 – QUEYRIERES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – devant la salle des fêtes – 43260 QUEYRIERES
159 – RAUCOULES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – PARKING DE LA MAIRIE – 7 Rue de la mairie – 43290 RAUCOULES
160 – RAURET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43340 RAURET
162 – RETOURNAC	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase municipal – rue Jean Saby – Bureau centralisateur	2	1 –rue Jean Saby (vers le gymnase) – 43130 RETOURNAC 2 – Place boncompain (entre la mairie et la poste) – 43130 RETOURNAC
162 – RETOURNAC	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase municipal – rue Jean Saby – Bureau centralisateur		
163 – RIOTORD	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – SALLE POLYVALENTE – rue du Stade – 43220 RIOTORD
164 – ROCHE-EN-REGNIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43810 ROCHE-EN-REGNIER
165 – ROSIERES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	2	1 – MAIRIE 2 route du Puy– 43800 ROSIERES 2 – Rue de la Résistance – 43800 ROSIERES
166 – SAINT-ANDRE-DE-CHALENCON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle associative des champs Vios à Chazelles	1	1 – VERS LA MAIRIE – 43130 SAINT-ANDRE-DE-CHALENCON
167 – SAINT-ARCONS-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – PARKING DE LA MAIRIE – 43300 SAINT-ARCONS-D'ALLIER
168 – SAINT-ARCONS-DE-BARGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes	1	1 – DEVANT LA SALLE DES FETES – 43420 SAINT-ARCONS-DE-BARGES
169 – SAINT-AUSTREMOINE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43380 SAINT-AUSTREMOINE
170 – SAINT-BEAUZIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – MAIRIE – contre salle polyvalente 43100 SAINT-BEAUZIRE
171 – SAINT-BERAIN	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	ancienne stabulation M. ROCHER	1	1 – DANS LA COUR DE LA MAIRIE – 43300 SAINT-BERAIN
172 – SAINT-BONNET-LE-FROID	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des 3 vallées – 4 place aux champignons	1	1 – CHEMIN DE BRARD – à côté de la mairie – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID
173 – SAINT-CHRISTOPHE-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie – Salle communale	1	1 – place devant la mairie – 43340 SAINT-CHRISTOPHE-D'ALLIER

Bureau de vote

174 - SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente - Espace Jacques Brel - 3 rue des écoles	1	1	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43370 SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
175 - SAINT-CIRGUES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43380 SAINT-CIRGUES
177 - SAINT-DIDIER-EN-VELAY	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie - Bureau centralisateur	2	1	1 - 2 boulevard de Pelissac - 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY
177 - SAINT-DIDIER-EN-VELAY	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	salles polyvalentes	2	2	2- place de la halle - 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY
178 - SAINT-DIDIER-SUR-DOULON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - MAIRIE - le bourg - 43440 SAINT-DIDIER-SUR-DOULON
180 - SAINT-ETIENNE-DU-VIGAN	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - salle polyvalente	1	1	1 - le bourg - 43420 SAINT-ETIENNE-DU-VIGAN
181 - SAINT-ETIENNE-LARDEYROL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente - 2 rue des Sagnes	1	1	1 - LE BOURG proximité église - 43260 SAINT-ETIENNE-LARDEYROL
182 - SAINT-ETIENNE-SUR-BLESLE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - PARKING DE LA MAIRIE - 43450 SAINT-ETIENNE-SUR-BLESLE
184 - SAINT-FERREOL-D'AUROURS	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	salle Catherine Courbon - rue Catherine Courbon	2	1	1 - RUE D'AUVERGNE - 43330 SAINT-FERREOL-D'AUROURS
184 - SAINT-FERREOL-D'AUROURS	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	salle Daniel Leball, 76 rue d'auvergne	2	2	2 - IMPASSE DE L'EGLISE - 43330 SAINT-FERREOL-D'AUROURS
186 - SAINT-FRONT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie - Salle communale	1	1	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43550 SAINT-FRONT
187 - SAINT-GENEYS-PRES-ST-PAULIEN	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1	1 - 1 place de la maison carrée - 43350 SAINT-GENEYS-PRES-ST-PAULIEN
188 - SAINT-GEORGES-D'AURAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle Polyvalente - 24 rue des écoles	1	1	1 - PLACE LOUIS DE CAZENAVE - 43230 SAINT-GEORGES-D'AURAC
189 - SAINT-GEORGES-LAGRICOL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1	1 - mur extérieur de la mairie - le bourg - 43500 SAINT-GEORGES-LAGRICOL
190 - SAINT-GERMAIN-LAPRADE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Complexe sportif - Avenue des sports, Route de Blavozy - Bureau centralisateur	2	1	1 - MAIRIE - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
190 - SAINT-GERMAIN-LAPRADE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Complexe sportif - Avenue des sports, Route de Blavozy	2	2	2 - COMPLEXE SPORTIF - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
190 - SAINT-GERMAIN-LAPRADE	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Complexe sportif - Avenue des sports, Route de Blavozy	2	1	1 - MAIRIE - 43360 SAINT-GERON
191 - SAINT-GERON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie (salle du conseil)	1	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43340 SAINT-HAON
192 - SAINT-HAON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes	1	1	1 - le bourg 43390 SAINT HILAIRE
193 - SAINT-HILAIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1	1 - MAIRIE - 43260 SAINT HOSTIEN
194 - SAINT-HOSTIEN	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - route de Tapon - le bourg - 43380 SAINT-ILPIZE
195 - SAINT-ILPIZE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1	1 - MAIRIE - 43500 SAINT JEAN D'AUBRIGOUX
196 - SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	sous les préaux de la salle communale	1	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43320 SAINT JEAN DE NAY
197 - SAINT-JEAN-DE-NAY	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1	1 - MAIRIE - 43510 SAINT JEAN LACHALM
198 - SAINT-JEAN-LACHALM	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	2	1	1 - 2 rue du Sabotier - 43200 SAINT-JEURES
199 - SAINT-JEURES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente 38 chemin du Bru	2	2	2 - bibliothèque de Freycenet - 5 route du stade - 43200 SAINT-JEURES
200 - SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - place Saint Robert - 43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL
201 - SAINT-JULIEN-D'ANCE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - le bourg - 43500 SAINT JULIEN D'ANCE
202 - SAINT-JULIEN-DES-CHAZES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43300 SAINT JULIEN DES CHAZES
203 - SAINT-JULIEN-DU-PINET	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente - rc de la mairie	1	1	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43200 SAINT JULIEN DU PINET
204 - SAINT-JULIEN-MOLHESABATE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente - Le Bourg	1	1	1 - EN FACE DE LA MAIRIE (parking) - 43220 SAINT JULIEN MOLHESABATE
205 - SAINT-JUST-MALMONT	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase - 1 rue des anciens combattants d'AFN	1	1	1 - PLACE MARIE LOUISE DEGUILLAUME - 43240 SAINT JUST

Bureau de vote

205 – SAINT-JUST-MALMONT	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase – 1 rue des anciens combattants d'AFN	4	MALMONT 2 - 29 RUE NATIONALE (arrêt de bus des arbres) – 43240 SAINT JUST MALMONT 3 – rue du 8 mai (vers feux tricolores) – 43240 SAINT JUST MALMONT 4 – Place de l'église au village de Malmont – 43240 SAINT JUST MALMONT
205 – SAINT-JUST-MALMONT	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase – 1 rue des anciens combattants d'AFN		
205 – SAINT-JUST-MALMONT	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	salle du docteur Besquet – Malmont		
206 – SAINT-JUST-PRES-BRIOUDE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – MAIRIE – 43100 SAINT JUST PRES BRIOUDE
207 – SAINT-LAURENT-CHABREUGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – MAIRIE – SALLE POLYVALENTE – 43100 SAINT LAURENT CHABREUGES
210 – SAINT-MARTIN-DE-FUGERES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – PLACE DE L'EGLISE (à côté de la mairie) – 43150 SAINT MARTIN DE FUGERES
211 – SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Grande salle de la salle des fêtes – rue du Grand – Bureau centralisateur	2	1 – salle des fêtes (grande salle) rue du grand pré– 43200 SAINT MAURICE DE LIGNON 2 – mairie – 27 rue nationale– 43200 SAINT MAURICE DE LIGNON
211 – SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Petit salle de la salle des fêtes – rue du Grand		
212 – SAINT-PAL-DE-CHALENCON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – PLACE DU MARCHE – 43500 SAINT PAL DE CHALENCON
213 – SAINT-PAL-DE-MONS	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie – Bureau centralisateur	2	1 – PLACE DE L'EGLISE – 43620 SAINT PAL DE MONS 2 – LICHEMIALLE – 43620 SAINT PAL DE MONS
213 – SAINT-PAL-DE-MONS	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	mairie		
214 – SAINT-PAL-DE-SENOUIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – PLACE DE LA MAIRIE – 43160 SAINT PAL DE SENOUIRE
215 – SAINT-PAUL-DE-TARTAS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – LE LONG DU MUR DE LA SALLE POLYVALENTE
216 – SAINT-PAULIEN	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Grande halle du Chomeil – route du stade du Chomeil	2	1 – MAIRIE rue des remparts – 43350 SAINT-PAULIEN 2 – groupe scolaire Pierre Julien (rue des écoles) – 43350 SAINT PAULIEN
216 – SAINT-PAULIEN	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Grande halle du Chomeil – route du stade du Chomeil		
217 – SAINT-PIERRE-DUCHAMP	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle multi-activités de Maisonnettes (8 rue de la salle des fêtes)	1	8 rue de la salle des fêtes – 43810 SAINT PIERRE DU CHAMP
218 – SAINT-PIERRE-EYNAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – MAIRIE – 43260 SAINT PIERRE EYNAC
219 – SAINTPREJET ARMANDON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – PLACE MAIRIE-EGLISE – 43230 SAINT PREJET ARMANDON
220 – SAINT-PREJET-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie (salle de réunion)	1	1 – PLACE DE LA MAIRIE – 43580 SAINT PREJET D'ALLIER
221 – SAINT-PRIVAT-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	2	1 – rue devant la mairie– 43580 SAINT PRIVAT D'ALLIER 2 – devant l'ancienne mairie Saint-Didier d'Allier – 43580 SAINT PRIVAT D'ALLIER
222 – SAINT-PRIVAT-DU-DRAGON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 – devant l'école – 43380 SAINT-PRIVAT DU DRAGON
223 – SAINT-ROMAIN-LACHALM	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 – PLACE DU 19 MARS 1962 – 43620 SAINT ROMAIN LACHALM
225 – SAINT-VENERAND	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43580 SAINT VENERAND
226 – SAINT-VERT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – MAIRIE – 43440 SAINT VERT
227 – SAINT-VICTOR-MALESCOURS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1	1 – PLACE DE L'EGLISE – 43140 SAINT VICTOR MALESCOURS
228 – SAINT-VICTOR-SUR-ARLANC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle communale	1	1 – devant la mairie – 43500 SAINT VICTOR SUR ARLANC
229 – SAINT-VIDAL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle communale de Saint-Vidal – 5 place du château	1	1 – PLACE DU CHATEAU – 43320 SAINT-VIDAL
230 – SAINT-VINCENT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente – 10 chemin des écoliers	1	1 – rue de la mairie – 43800 SAINT-VINCENT
183 – SAINTE-EUGENIE-DE-VILLENEUVE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – 8 rue de l'Impératrice	1	1 – 8 rue de l'impératrice – 43230 SAINTE EUGENIE DE VILLENEUVE
185 – SAINTE-FLORINE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Halle des sports – Rue Arnaud	3	1 – MAIRIE (Parking), PLACE FRANCOIS MITTERAND – 43250 SAINT FLORINE 2 – PARKING SALLE POLYVALENTE (18 rue Arnaud) – 43250 SAINTE FLORINE 3 – ECOLE Marthe CHAZAL, RUE DE MEGECOSTE LIEU DIT ARREST – 43250 SAINTE FLORINE
185 – SAINTE-FLORINE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	Salle polyvalente, Rue ARNAUD		
208 – SAINTE-MARGUERITE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43230 SAINTE MARGUERITE

Bureau de vote

224 - SAINTE-SIGOLENE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	salle sous-sol de la mairie	1 - MAIRIE (entre mairie et maison de la musique) 43600 SAINTE SIGOLENE	1	1	
224 - SAINTE-SIGOLENE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	salle sous-sol de la mairie - Bureau centralisateur	1 - LA CUMINE (espace vert communal) - ROUTE DE MONISTROL - 43600 SAINTE SIGOLENE 2 - RUE DES BACHATS (vers Carrefour market) - 43600 SAINTE SIGOLENE 3 - LA CUMINE (espace vert communal) - ROUTE DE MONISTROL - 43600 SAINTE SIGOLENE 4 - CINETIERE (route de Monistrol) - 43600 SAINTE SIGOLENE 5 - CINEMA (av Lafayette) - 43600 SAINTE SIGOLENE 6 - COMPLEXE SPORTIF (route du Pinet) - 43600 SAINTE SIGOLENE 7 - USINE SALQUE - ROUTE D'YSSINGEAUX (Av Ciro Pastoro) 43600 SAINTE SIGOLENE 8 - PARKING ECOLE MATERNELLE - RUE DES ECOLES - 43600 SAINTE SIGOLENE 9 - ZI DES TAILLAS (vers CPS) - Allée Jean Bost - 43600 SAINTE SIGOLENE 10 - RUE FAYARD GUILLAUMONT (au bout) - 43600 SAINTE SIGOLENE	10	1	1
224 - SAINTE-SIGOLENE	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	maison de la musique	1 - LA CUMINE (espace vert communal) - ROUTE DE MONISTROL - 43600 SAINTE SIGOLENE 2 - RUE DES BACHATS (vers Carrefour market) - 43600 SAINTE SIGOLENE 3 - LA CUMINE (espace vert communal) - ROUTE DE MONISTROL - 43600 SAINTE SIGOLENE 4 - CINETIERE (route de Monistrol) - 43600 SAINTE SIGOLENE 5 - CINEMA (av Lafayette) - 43600 SAINTE SIGOLENE 6 - COMPLEXE SPORTIF (route du Pinet) - 43600 SAINTE SIGOLENE 7 - USINE SALQUE - ROUTE D'YSSINGEAUX (Av Ciro Pastoro) 43600 SAINTE SIGOLENE 8 - PARKING ECOLE MATERNELLE - RUE DES ECOLES - 43600 SAINTE SIGOLENE 9 - ZI DES TAILLAS (vers CPS) - Allée Jean Bost - 43600 SAINTE SIGOLENE 10 - RUE FAYARD GUILLAUMONT (au bout) - 43600 SAINTE SIGOLENE	10	1	1
224 - SAINTE-SIGOLENE	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	maison de la musique	1 - LA CUMINE (espace vert communal) - ROUTE DE MONISTROL - 43600 SAINTE SIGOLENE 2 - RUE DES BACHATS (vers Carrefour market) - 43600 SAINTE SIGOLENE 3 - LA CUMINE (espace vert communal) - ROUTE DE MONISTROL - 43600 SAINTE SIGOLENE 4 - CINETIERE (route de Monistrol) - 43600 SAINTE SIGOLENE 5 - CINEMA (av Lafayette) - 43600 SAINTE SIGOLENE 6 - COMPLEXE SPORTIF (route du Pinet) - 43600 SAINTE SIGOLENE 7 - USINE SALQUE - ROUTE D'YSSINGEAUX (Av Ciro Pastoro) 43600 SAINTE SIGOLENE 8 - PARKING ECOLE MATERNELLE - RUE DES ECOLES - 43600 SAINTE SIGOLENE 9 - ZI DES TAILLAS (vers CPS) - Allée Jean Bost - 43600 SAINTE SIGOLENE 10 - RUE FAYARD GUILLAUMONT (au bout) - 43600 SAINTE SIGOLENE	10	1	1
231 - SALETES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1 - FACE A LA MAIRIE - 43150 SALETES	1	1	
232 - SALZUIT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente	1 - MAIRIE LE BOURG - 43230 SALZUIT	1	1	
233 - SANSAC-L'EGLISE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente - Salle socioculturelle	1 - 1 rue du docteur Louis Martin - 43320 SANSAC L'EGLISE	1	1	
234 - SAUGUES	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase - centre culturel - Place du Breuil-	1 - 8 RUE DE L'HOTEL DE VILLE (mairie) - 43170 SAUGUES	1	1	
234 - SAUGUES	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	mairie	1 - 8 RUE DE L'HOTEL DE VILLE (mairie) - 43170 SAUGUES	1	1	
236 - SEAUVE-SUR-SEMENE (LA)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	centre socio culturel - place de la mairie	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE	1	1	
237 - SEMBADEL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43160 SEMBADEL	1	1	
238 - SENEJOLS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle de la mairie	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43510 SENEJOLS	1	1	
239 - SIAUGUES-SAINTE-MARIE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle Polyvalente - place Albert Chapat	1 - DEVANT LA SALLE POLYVALENTE - Place Albert Chapat - 43300 SIAUGUES SAINTE MARIE	1	1	
239 - SOLIGNAC-SOUS-ROCHE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1 - VERS SALLE DES FETES - 43130 SOLIGNAC SOUS ROCHE	1	1	
240 - SOLIGNAC-SUR-LOIRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle municipale (rue de l'Argentière)	1- PLACE DU MARCHEDIAL - 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE	1	1	
242 - TAILHAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	2 barnums de 40 m <sup>2</sup> chacun	1 - PLACE DU VILLAGE - 43300 TAILHAC	1	1	
244 - TENCE	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Gymnase de la Lionchère - Bureau centralisateur	1 -le bourg - 43190 TENCE	2	1	
244 - TENCE	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	gymnase de la Lionchère	2 - le bourg - 43190 TENCE	2	1	
244 - TENCE	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	Chamargais (Ancienne école)	2 - le bourg - 43190 TENCE	2	1	
245 - THORAS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43170 THORAS	1	1	
246 - TIRANGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - PLACE DE LA TERRASSE - 43530 TIRANGES	1	1	
247 - TORSIAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1 - PROXIMITE SALLE POLYVALENTE - 43450 TORSIAC	1	1	
249 - VALPRIVAS	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle de la maison de la presle - 31 chemin de des trois croix	1 - PLACE SOUS L'EGLISE - 43210 VALPRIVAS	1	1	
250 - VALS-LE-CHASTEL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1 - MAIRIE - 43230 VALS LE CHASTEL	1	1	
251 - VALS-PRES-LE-PUY	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	Mairie - 2 Place du Monastère	1 - AVENUE DE VALS (pont SNCF) 43750 VALS PRES LE PUY 2 - AVENUE CHARLES MASSOT (pont sur Dolaison) 43750 VALS PRES LE PUY 3 - RUE LOUIS BRIOUDE (proximité lavoir) - 43750 VALS PRES LE PUY 4 - RUE DANTON (carrefour rue Saint-Benoît) - 43750 VALS PRES LE PUY	4	1	
251 - VALS-PRES-LE-PUY	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	bâtiment multi-activités « Le préau » - 10 rue Danton	1 - AVENUE DE VALS (pont SNCF) 43750 VALS PRES LE PUY 2 - AVENUE CHARLES MASSOT (pont sur Dolaison) 43750 VALS PRES LE PUY 3 - RUE LOUIS BRIOUDE (proximité lavoir) - 43750 VALS PRES LE PUY 4 - RUE DANTON (carrefour rue Saint-Benoît) - 43750 VALS PRES LE PUY	4	1	
252 - VARENNES-SAINTE-HONORAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie - Salle de réunion - le bourg	1 - PLACE DE LA MAIRIE - 43270 VARENNES SAINT HONORAT	1	1	
253 - VASTRES (LES)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle réunion au dessus de l'école	1 - DEVANT LA MAIRIE - 43430 LES VASTRES	1	1	

Bureau de vote

254 – VAZEILLES-LIMANDRE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle des fêtes – 12 rue de l'église	1	1 – MAIRIE – 43320 VAZEILLES LIMANDRE
256 – VENTEUGES	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – Salle de réunion	1	1 – Vers la mairie – 43170 VENTEUGES
257 – VERGEZAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – MAIRIE – 43320 VERGEZAC
258 – VERGONGHEON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle des fêtes	1	1 – RUE MARCEL USTACHON – 43360 VERGONGHEON
259 – VERNASSAL	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – 1 rue principale	1	1 – 1 RUE PRINCIPALE – 43270 VERNASSAL
260 – VERNET (LE)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Mairie – salle de réunion du conseil municipal	1	1 – PLACE DE LA MAIRIE – 43320 LE VERNET
261 – VEZEZOUX	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	Salle polyvalente – Rue de la mairie	1	1 – PARKING SALLE POLYVALENTE – 43390 VEZEZOUX
262 – VIEILLE-BRIOUDE	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – AVENUE DE VERSAILLES (le long de la cour d'école) – 43100 BRIOUDE
263 – VIELPRAT	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – DEVANT LA MAIRIE – 43490 VIELPRAT
264 – VILLENEUVE-D'ALLIER	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie	1	1 – EN FACE DE LA MAIRIE – 43380 VILLENEUVE D'ALLIER
265 – VILLETES (LES)	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	mairie (salle du conseil)	1	1 – 9 place de l'église – 43600 LES VILLETES
013 – VISSAC-AUTEYRAC	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – PLACE MAURICE COMPTE – LACHAUD CURMILHAC – 43300 VISSAC AUTEYRAC
267 – VOREY-SUR-ARZON	0001 (unique)	L'ensemble de la commune	salle polyvalente	1	1 – MAIRIE – 43800 VOREY SUR ARZON
268 – YSSINGEAUX	0001	Périmètre selon l'annexe jointe	gymnase Montbarnier – 220 impasse du gymnase	3	1 – MAIRIE (2 place Charles de Gaulle) 43200 YSSINGEAUX 2 – ECOLE PUBLIQUE JEAN DE LA FONTAINE (35 rue Alsace Lorraine)- 43200 YSSINGEAUX 3 – GYMNASSE DE MONTBARNIER – 220 impasse du gymnase – 43200 YSSINGEAUX
268 – YSSINGEAUX	0002	Périmètre selon l'annexe jointe	gymnase Montbarnier – 220 impasse du gymnase		
268 – YSSINGEAUX	0003	Périmètre selon l'annexe jointe	gymnase Montbarnier – 220 impasse du gymnase		
268 – YSSINGEAUX	0004	Périmètre selon l'annexe jointe	gymnase Montbarnier – 220 impasse du gymnase		

356



43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-11-00002

Arrêté préfectoral n° DCL-BRE-24-2021 en date  
du 11 MAI 2021 modifiant LA LISTE DÉFINITIVE  
DES CANDIDATS et suppléants du canton des  
Gorges de l'allier - gevaudan pour LE PREMIER  
TOUR DES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX DES 20 ET 27 juin 2021

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DCL-BRE-24-2021 EN DATE DU 11 MAI 2021  
MODIFIANT LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS DU CANTON DES GORGES DE  
L'ALLIER - GEVAUDAN POUR LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX  
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code électoral et notamment son article L. 264 ;

**VU** le décret 2014-162 du 17 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Rémy DARROUX en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet de la Haute-Loire M. Eric ETIENNE ;

**VU** le décret 2021-213 du 24 février 2021 actualisant les dénominations des communes dans les décrets portant délimitation des cantons ;

**VU** le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'Assemblée de Guyane et des conseillers à l'Assemblée de Martinique les 20 et 27 juin 2021 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° DCL-BRE-021-2021 en date du 6 mai 2021 fixant la liste définitive des candidats et suppléants pour le premier tour des élections des conseillers départementaux des 20 et 27 juin 2021 ;

**VU** les candidatures enregistrées pour 1<sup>er</sup> tour du scrutin ;

**VU** le résultat du tirage au sort effectué le mercredi 5 mai 2021 pour l'attribution des emplacements d'affichage ;

**SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Pour le canton n° 7 – Gorges de l'Allier-Gévaudan, la liste définitive des binômes de candidats et de leurs suppléants annexée à l'arrêté préfectoral n° DCL-BRE-021-2021 en date du 6 mai 2021 est modifié conformément à l'annexe 1 jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Cette liste devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans chaque bureau de vote le jour du scrutin ;

**ARTICLE 4** : Le secrétaire général de la Préfecture, les sous-préfètes des arrondissements de Brioude et d'Yssingeaux, les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Pour le préfet,  
le Secrétaire général

*Signé*

Rémy DARROUX

# **ELECTIONS DÉPARTEMENTALES**

**1er tour du 20 Juin 2021**

**LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS**

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

**01 Aurec-sur-Loire**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Mme FOURETS Suzanne et M. ROULE Bruno     |
| 1 | Mme FOURETS Suzanne<br>Mme BOGAERT Lucie  |
| 2 | M. ROULE Bruno<br>M. TECHER Jean-François |
| 2 | M. BONCHE Eric et Mme TEYSSIER Florence   |
| 1 | M. BONCHE Eric<br>M. ESCOFFIER Guy        |
| 2 | Mme TEYSSIER Florence<br>Mme SAUZET Lucie |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 02 Bas-en-Basset

- |   |   |
|---|---|
| 1 | M. ASTOR Pierre et Mme LAULAGNIER Marie-Martine     |
| 1 | M. ASTOR Pierre<br>M. BARDEL Franck                 |
| 2 | Mme LAULAGNIER Marie-Martine<br>Mme DURAND Patricia |
| 2 | M. JOLIVET Guy et Mme PRORIOU Blandine              |
| 1 | M. JOLIVET Guy<br>M. BENEVENT Thierry               |
| 2 | Mme PRORIOU Blandine<br>Mme LIOTHIER Claudine       |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

**03 Boutières**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | M. CIGOLOTTI Olivier et Mme RENAUD Brigitte |
| 1 | M. CIGOLOTTI Olivier<br>M. GOUNON Guillaume |
| 2 | Mme RENAUD Brigitte<br>Mme DREVET Hélène    |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 04 Brioude

- |   |   |
|---|---|
| 1 | M. BEDROSSIAN Christophe et Mme TILLIARD-BLONDEL Juliette |
| 1 | M. BEDROSSIAN Christophe<br>M. PUCCINI Sylvain            |
| 2 | Mme TILLIARD-BLONDEL Juliette<br>Mme GRANET Magalie       |
| 2 | M. BERGOUNOUX Michel et Mme COURTINE Sophie               |
| 1 | M. BERGOUNOUX Michel<br>M. VACHELARD Jean-Luc             |
| 2 | Mme COURTINE Sophie<br>Mme TREMOULIERE Jessy              |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 05 Deux Rivières et Vallées

- |   |  |
|---|--|
| 1 | M. MARCON Bruno et Mme PAULET Karine         |
| 1 | M. MARCON Bruno<br>M. TEYSSIER Frédéric      |
| 2 | Mme PAULET Karine<br>Mme BREYSSE Anne-Sophie |
| 2 | Mme BALLOT Aude et M. BOUGONNA Ismaël        |
| 1 | Mme BALLOT Aude<br>Mme DECARY Cécile         |
| 2 | M. BOUGONNA Ismaël<br>M. LARDON Antoine      |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

**06 Emblavez-et-Meygal**

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Mme MERET Eliane et M. SILBERSTEIN Julien  |
| 1 | Mme MERET Eliane<br>Mme RIOU Nicole        |
| 2 | M. SILBERSTEIN Julien<br>M. CARRIE Jullian |
| 2 | M. ABRIAL Raymond et Mme SABATIER Fanny    |
| 1 | M. ABRIAL Raymond<br>M. MASSON Sébastien   |
| 2 | Mme SABATIER Fanny<br>Mme DEYDIER Juliette |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 07 Gorges de l'Allier-Gévaudan

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Mme BESSE Armelle et M. NOEL-BARON Franck                          |
| 1 | Mme BESSE Armelle  |
| 2 | Mme LEBRETON Véronique<br>M. NOEL-BARON Franck<br>M. CHAM Philippe |
| 2 | M. BEAUD Gérard et Mme ROMEUF Madeleine                            |
| 1 | M. BEAUD Gérard  |
| 2 | M. MARTIN Marc<br>Mme ROMEUF Madeleine<br>Mme MICHEL Sylvie        |
| 3 | M. BRUN Michel et Mme FARIGOULE Chantal                            |
| 1 | M. BRUN Michel   |
| 2 | M. CUSSAC Alain<br>Mme FARIGOULE Chantal<br>Mme DUMAS Pascale      |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

**08 Mézenc**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | M. DELABRE Philippe et Mme ROUSSET Nathalie |
| 1 | M. DELABRE Philippe<br>M. ARCIS Michel      |
| 2 | Mme ROUSSET Nathalie<br>Mme ODOUL Sandrine  |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 09 Monistrol-sur-Loire

- |   |   |
|---|---|
| 1 | M. AUDOUARD Didier et Mme MANGIARACINA Annie            |
| 1 | M. AUDOUARD Didier<br>M. MASSARD Yannis                 |
| 2 | Mme MANGIARACINA Annie<br>Mme LARDON Annie              |
| 2 | M. AULAGNIER Jean-Paul et Mme MICHEL DELEAGE Christelle |
| 1 | M. AULAGNIER Jean-Paul<br>M. BARDEL Denis               |
| 2 | Mme MICHEL DELEAGE Christelle<br>Mme JANUEL Véronique   |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 10 Pays de Lafayette

- |   |  |
|---|--|
| 1 | M. GILLET Jean-François et Mme JEAN Agnès      |
| 1 | M. GILLET Jean-François<br>M. ZARADZKI Nicolas |
| 2 | Mme JEAN Agnès<br>Mme GRANET Claudette         |
| 2 | Mme RICOUX Annie et M. VACHER Mikaël           |
| 1 | Mme RICOUX Annie<br>Mme BAUFRETON Isabelle     |
| 2 | M. VACHER Mikaël<br>M. VIGIER Jean-Pierre      |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

## 43 Haute-Loire

### 11 Plateau du Haut-Velay granitique

- 1 M. BRIGNON Bernard et Mme PETIT Marie-Agnès
- 1 M. BRIGNON Bernard
- 2 M. BONNEBOUCHE Jean-Claude  
Mme PETIT Marie-Agnès  
Mme SEON Isabelle

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

## **12 Le Puy-en-Velay-1**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Mme EL AAZZOUZI Saloua et M. SURREL Fabien      |
| 1 | Mme EL AAZZOUZI Saloua<br>Mme GIRARD Marie-José |
| 2 | M. SURREL Fabien<br>M. BOUARD David             |
| 2 | M. CHAPUIS Michel et Mme MOSNIER Christianne    |
| 1 | M. CHAPUIS Michel<br>M. BERNARD Laurent         |
| 2 | Mme MOSNIER Christianne<br>Mme LOMBARDY Sandra  |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

## 43 Haute-Loire

### 13 Le Puy-en-Velay-2

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Mme BRINGER Corinne et M. VIGOUROUX Jean-Paul |
| 1 | Mme BRINGER Corinne<br>Mme VARENNE Josiane    |
| 2 | M. VIGOUROUX Jean-Paul<br>M. PAL Christophe   |
| 2 | Mme CHAUMET Michelle et M. LALISSE Robert     |
| 1 | Mme CHAUMET Michelle<br>Mme OUTEMMIN Michelle |
| 2 | M. LALISSE Robert<br>M. CHAINE Gilbert        |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

## **14 Le Puy-en-Velay-3**

1 M. CHAPELLE Guy et Mme VILLARD Laure

1 M. CHAPELLE Guy

M. PRAT Yves

2 Mme VILLARD Laure

Mme COLLET Solange

2 M. DELABRE Gilles et Mme DELEAU FERRET Blandine

1 M. DELABRE Gilles

M. CLAMIENS Denis

2 Mme DELEAU FERRET Blandine

Mme BELLUT Valérie

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

## **15 Le Puy-en-Velay-4**

1 Mme ALIBERT Chloé et M. JOHANNY Laurent

1 Mme ALIBERT Chloé  
Mme RAFFIER Catherine  
2 M. JOHANNY Laurent  
M. ALLEMAND Matthieu

2 M. EXBRAYAT Jean-François et Mme VALANTIN Christelle

1 M. EXBRAYAT Jean-François  
M. ROBERT Pierre  
2 Mme VALANTIN Christelle  
Mme FAVIER Louise

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

**16 Saint-Paulien**

- 1 M. BOYER Jean-Marc et Mme VINCENT Marie-Pierre
- 1 M. BOYER Jean-Marc  
M. GROS Gérard
- 2 Mme VINCENT Marie-Pierre  
Mme ARCHER Caroline

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

## 43 Haute-Loire

### 17 Sainte-Florine

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Mme FAURE Marion et M. MEYNARD Xavier       |
| 1 | Mme FAURE Marion<br>Mme CLOEZ Aurélie       |
| 2 | M. MEYNARD Xavier<br>M. REBOISSON Laurent   |
| 2 | Mme CHASSIN Nicole et M. GIBELIN Pascal     |
| 1 | Mme CHASSIN Nicole<br>Mme TAVERNIER Chantal |
| 2 | M. GIBELIN Pascal<br>M. LONJON Guy          |

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

**43 Haute-Loire**

**18 Velay volcanique**

- 1 M. BARBE Rémi et Mme MUGNIER Marie-Laure
- 1 M. BARBE Rémi  
M. BAY Jérôme
- 2 Mme MUGNIER Marie-Laure  
Mme BERANGER-DEBARD Céline

# LIVRE EXPURGÉ DES CANDIDATS ET SUPPLÉANTS

Elections Départementales 1er tour du 20 Juin 2021

43 Haute-Loire

## 19 Yssingeaux

1 M. BONNET Pierre et Mme LIOGIER Huguette

1 M. BONNET Pierre  
M. PHILIBERT Georges

2 Mme LIOGIER Huguette  
Mme DUBOIS Madeleine

2 M. LIOGIER Arthur et Mme VALENTIN Isabelle

1 M. LIOGIER Arthur  
M. DUBOUCHET Eric

2 Mme VALENTIN Isabelle  
Mme GERBIER Maryse

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-17-00001

ARRÊTE AGROGEANT AGREMENT DU DOCTEUR  
PAUGET CONSULTANT HORS COMMISSION  
MEDICALE CHARGE DU CONTROLE MEDICAL DE  
L'APTITUDE A LA CONDUITE



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DSC-SESR 2021- 36 EN DATE DU 17 MAI 2021  
PORTANT ABROGATION DE L'AGRÉMENT N° CAB-SESR 2020-40 DU 16 JUILLET 2020  
DU DOCTEUR Annick PAUGET EN QUALITÉ DE MÉDECIN CONSULTANT HORS COMMISSION  
MÉDICALE CHARGÉ DU CONTRÔLE MÉDICAL DE L'APTITUDE A LA CONDUITE DES  
CONDUCTEURS ET DES CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE**

**Le préfet de la Haute-Loire,**

- VU** le code de la route et notamment ses articles R.221-9 à R.221-14, R.224-20 à R.224-23 et R.226-1 à R.226-4 ;
- VU** le décret n° 2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- VU** l'arrêté du 21 décembre 2005 modifié, fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée ;
- VU** l'arrêté du 31 juillet 2012 modifié relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°CAB-SESR-2020-40 du 16 juillet 2020 portant renouvellement d'agrément du Docteur Annick PAUGET en qualité de médecin consultant hors commission médicale chargé d'apprécier l'aptitude physique des candidats au permis de conduire et des conducteurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°SG/Coordination 2021-20 du 15 mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Aurélien DUVERGEY, directeur des services du cabinet de la préfecture de la Haute-Loire ;

**CONSIDÉRANT** que le Docteur Annick PAUGET informe par courriel du 29 avril 2021 de la cessation de toute activité libérale avec fermeture de son cabinet médical ;

*Sur proposition du chef du service éducation et sécurité routières*

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

L'arrêté préfectoral n°CAB-SESR-2020-40 du 16 juillet 2020 portant renouvellement d'agrément du Docteur Annick PAUGET en qualité de médecin consultant hors commission médicale chargé d'apprécier l'aptitude physique des candidats au permis de conduite et des conducteurs est abrogé.

**ARTICLE 2 :**

Le chef du service éducation et sécurité routières est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé au Docteur Annick PAUGET, au conseil départemental de l'Ordre des médecins de la Haute-Loire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

*Le Puy-en-Velay, le 17 mai 2021*

Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur des services du cabinet,

*Signé*  
Aurélien DUVERGEY

Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-19-00003

Habilitation chambre funéraire pompes funèbres  
Geysant - St Didier en Velay



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° B 2021-168 EN DATE DU 19 MAI 2021  
PORTANT HABILITATION DANS LE DOMAINE FUNÉRAIRE**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2223.19 et suivants, R.2223-57 à R.2223-62 ;

**VU** le courrier du cabinet d'avocats Boris Ficheux de St Etienne indiquant que Mme Odile GRIMAUULT née GEYSSANT devient à compter du 10 mars 2020 la représentante légale de la SARL société d'exploitation GEYSSANT dont le siège social est situé 13 Route Nationale 43140 ST DIDIER EN VELAY, en remplacement de M. Serge GEYSSANT ;

**VU** la demande de renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire présentée par Mme Odile GRIMAUULT née GEYSSANT ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SG/Coordination 2020-79 en date du 10/09/2020 portant délégation de signature à Mme Barbara WETZEL, sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux ;

**CONSIDÉRANT** que l'intéressée remplit les conditions requises ;

**SUR** proposition de Mme la sous-préfète d'Yssingeaux ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

L'établissement secondaire de la SARL société d'exploitation Geysant sis 2 avenue Saint-Roch 43140 ST DIDIER EN VELAY, gérée par Mme Odile GRIMAUULT née GEYSSANT est habilitée pour exercer, sur l'ensemble du territoire national, les activités funéraires suivantes :

- gestion et utilisation des chambres funéraires

**ARTICLE 2:**

Le n° d'habilitation est : 21-43-0064.

**ARTICLE 3:**

La durée de l'habilitation est fixée à 5 ans, soit jusqu'au 19 mai 2026.

**ARTICLE 4 :**

La sous-préfète d'Yssingeaux est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Loire.

Pour le préfet et par délégation,  
la sous-préfète d'Yssingeaux

Barbara WETZEL

**Copie adressée à :**

- Madame Odile GRIMAUULT  
Gérante de la SARL Sté d'exploitation Geysant  
13 Route Nationale  
43140 ST DIDIER EN VELAY

**Voies et délais de recours :**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-19-00002

Habilitation pompes funèbres Geysant - Ets  
principal - St Didier en Velay



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° B 2021-167 EN DATE DU 19 MAI 2021  
PORTANT HABILITATION DANS LE DOMAINE FUNÉRAIRE**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2223.19 et suivants, R.2223-57 à R.2223-62 ;

**VU** le courrier du cabinet d'avocats Boris Ficheux de Stt-Etienne indiquant que Mme Odile GRIMAUULT née GEYSSANT devient à compter du 10 mars 2020 la représentante légale de la SARL société d'exploitation GEYSSANT dont le siège social est situé 13 Route Nationale 43140 ST DIDIER EN VELAY, en remplacement de M. Serge GEYSSANT ;

**VU** la demande de renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire présentée par Mme Odile GRIMAUULT née GEYSSANT ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SG/Coordination 2020-79 en date du 10/09/2020 portant délégation de signature à Mme Barbara WETZEL, sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux ;

**CONSIDÉRANT** que l'intéressée remplit les conditions requises ;

**SUR** proposition de Mme la sous-préfète d'Yssingeaux ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

La SARL société d'exploitation Geysant sise 13 Route Nationale 43140 ST DIDIER EN VELAY, gérée par Mme Odile GRIMAUULT née GEYSSANT est habilitée pour exercer, sur l'ensemble du territoire national, les activités funéraires suivantes :

- transport de corps avant mise en bière ;
- transport de corps après mise en bière ;
- organisation des obsèques ;
- soins de conservation (définis à l'article L.2223-19-1), prestation sous-traitée à un opérateur habilité
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ;
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil ;
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

**ARTICLE 2 :**

Le n° d'habilitation est : 21-43-0047.

**ARTICLE 3 :**

La durée de l'habilitation est fixée à 5 ans, soit jusqu'au 19 mai 2026.

**ARTICLE 4 :**

La sous-préfète d'Yssingeaux est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Loire.

Pour le préfet et par délégation,  
la sous-préfète d'Yssingeaux

Barbara WETZEL

**Copie adressée à :**

- Madame Odile GRIMAUULT  
Gérante de la SARL Sté d'exploitation Geysant  
13 Route Nationale  
43140 ST DIDIER EN VELAY

**Voies et délais de recours :**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.*

*Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-17-00004

Arrêté préfectoral n° 2021 / 34 en date du 17 Mai  
2021 prononçant le transfert à la commune de  
LE-MAS-DE-TENCE des parcelles cadastrées A  
114 et A 122 de la section du Pinet - Commune  
de LE-MAS-DE-TENCE

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021 / 34 EN DATE DU 17 MAI 2021  
PRONONÇANT LE TRANSFERT À LA COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE  
DES PARCELLES A 114 ET A 122 DE LA SECTION DU PINET  
COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** les articles L.2411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2411-12-2 ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 20 mai 2019 portant nomination de Madame Véronique ORTET en qualité de sous-préfète de Brioude ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SG-Coordination N°2020-80 du 10 septembre 2020, portant délégation de signature à Madame Véronique ORTET, sous-préfète de Brioude ;

**VU** la délibération du conseil municipal de Le-Mas-de-Tence, en date du 5 février 2021, sollicitant le transfert à la commune des parcelles cadastrées A 114 et A 122, appartenant à la section du Pinet, afin de régulariser l'emprise du chemin rural, chemin du Pinet ;

**VU** le certificat d'affichage de la délibération du conseil municipal, séance du 5 février 2021, établi par le maire;

**VU** la publication de la délibération précitée dans un journal habilité à recevoir des annonces légales ;

**CONSIDÉRANT** que le transfert à la commune de tout ou partie des biens, droits et obligations d'une section peut être prononcé par le représentant de L'État, à la demande du conseil municipal afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général, conformément à l'article L2411-12-2 ;

**SUR** la proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

Les parcelles cadastrées A 114 et A 122 appartenant à la section du Pinet, sont transférées à la commune de Le-Mas-de-Tence.

**ARTICLE 2**

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage en mairie de Le-Mas-de-Tence.

**ARTICLE 3 :**

Le maire de Le-Mas-de-Tence est chargé d'accomplir toutes les formalités domaniales et fiscales nécessaires à ce transfert.

**ARTICLE 4 :**

La secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Brioude, le 17 mai 2021  
Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète,

**SIGNE**

Véronique ORTET

Conformément aux dispositions de l'article R421-5 du code de la Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa notification conformément à l'article R421-1 du même code.

Afin de prévenir tout contentieux, un recours gracieux peut être exercé auprès de mes services dans ce même délai de 2 mois.

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-05-17-00005

Arrêté préfectoral n° 2021/ 35 en date du 17 mai  
2021 portant autorisation d Appel à la  
générosité publique pour le fonds de dotation  
« L214, pour la défense des animaux »

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021/ 35 EN DATE DU 17 MAI 2021  
PORTANT AUTORISATION D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE  
POUR LE FONDS DE DOTATION « L214, POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX »**

Le préfet de la Haute-Loire

**VU** la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**VU** la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140 ;

**VU** le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**VU** le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation, notamment les articles 11 et suivants ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 20 mai 2019 portant nomination de Madame Véronique ORTET en qualité de sous-préfète de Brioude ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° SG-Coordination N°2020-80 du 10 septembre 2020, portant délégation de signature à Madame Véronique ORTET, sous-préfète de Brioude ;

**VU** l'arrêté ministériel du 30 juillet 1993 portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique ;

**Considérant** la demande en date du 1<sup>er</sup> février 2021 présentée par Mme Brigitte GOTHIERE pour le fonds de dotation « L214, pour la défense des animaux »;

**Considérant** que la demande présentée par le fonds de dotation est conforme aux textes en vigueur ;

**SUR** la proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1ER :**

Le fonds de dotation dénommé « Fonds de dotation L214, pour la défense des animaux » dont le siège social se situe 1 impasse du Lavoir / Lachaud Curmilhac – 43300 VISSAC-AUTEYRAC, est autorisé à faire appel à la générosité publique pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021 au regard de l'objectif et des modalités qu'il s'est lui-même défini.

**L'objectif du présent appel à la générosité publique** est de s'engager pour la reconnaissance de la sensibilité des animaux et des conséquences morales et pratiques qui en découlent. Inscrire son action dans un humanisme inclusif, qui œuvre à encourager des attitudes, des pratiques et des législations attentives à tous les individus sensibles, quel que soit leur âge, origine ethnique, genre ou espèce. Soutenir les associations qui étudient et commentent les travaux scientifiques relatifs au bien-être des animaux, textes juridiques s'y rapportant, ou d'autres réflexions et études concernant la question animale, et à mettre ces informations à la disposition du public. Le fonds de dotation est notamment un lieu de soutien pour les actions de l'association L214.

L'appel à la générosité publique vise à obtenir les moyens de financer ces actions, en collectant des libéralités.

**Les modalités d'appel à la générosité publique sont les suivantes :**

Le fonds de dotation L214, pour la défense des animaux prévoit en 2021 de faire connaître la capacité du fonds de dotation à recevoir des libéralités par les moyens suivants :

- une section dédiée sur le site L214.com ;
- une insertion publicitaire dans le « Guide des dons et legs » et d'autres publications du même genre ;
- une présence dans des salons, congrès ou événements ;
- des articles et mentions dédiés dans la lettre d'information par email et le magazine trimestriel de l'Association L214 ;
- la diffusion d'une brochure sur les Legs, donations et assurance-vie.

**ARTICLE 2 :**

Conformément à la réglementation en vigueur, le fond de dotation a l'obligation d'intégrer dans ses comptes annuels un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration.

Le compte d'emploi des ressources doit être présenté suivant les modalités fixées par l'arrêté ministériel du 30 juillet 1993.

**ARTICLE 3 :**

La présente autorisation pourra être retirée ou abrogée en cas de manquement aux règles régissant les fonds de dotation et/ou à la réglementation relative aux appels à la générosité publique.

**ARTICLE 4 :**

La sous-préfète est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture Haute-Loire, accessible sur le site Internet de la préfecture et notifié au membre de la direction collégiale visé à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

Fait à Brioude, le 17 mai 2021  
Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète,

**SIGNE**

Véronique ORTET

Conformément aux dispositions de l'article R421-5 du code de la Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa notification conformément à l'article R421-1 du même code.

Afin de prévenir tout contentieux, un recours gracieux peut être exercé auprès de mes services dans ce même délai de 2 mois.

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

63\_REC\_Rectorat de l'Académie de  
Clermont-Ferrand

43-2021-05-04-00002

ARRETE RECTORAL EN DATE DU 4 MAI 2021  
RELATIF A LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE  
SPECIALITE DANS LES LYCEES GENERAUX ET  
TECHNOLOGIQUES PUBLICS ET PRIVES DE  
L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND



**ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Performance et de la  
Modernisation de l'Action Publique  
Division des Affaires financières**

N°2021/4 DPMAP

**ARRETE RECTORAL EN DATE DU 4 MAI 2021 RELATIF A LA CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE  
SPECIALITE DANS LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES PUBLICS ET PRIVES DE  
L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND**

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND**

- VU le décret n°2018-614 du 16 juillet 2018 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux enseignements conduisant au baccalauréat général et aux formations technologiques conduisant au baccalauréat technologique ;
- VU l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'organisation et aux volumes horaires des enseignements du cycle terminal des lycées, sanctionnés par le baccalauréat général ;
- VU l'arrêté du 16 juillet 2018 portant organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale des lycées sanctionnés par le baccalauréat technologique ;
- VU l'avis du comité technique académique réuni les 28 janvier 2021 et 19 mars 2021 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : La carte des enseignements de spécialité dans les lycées généraux et technologiques publics et privés de l'académie à compter de la rentrée 2021 est arrêtée conformément au tableau fixé en annexe 1 du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie, Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des quatre départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Le Recteur d'Académie,

SIGNÉ

Karim BENMILOUD

CARTE DES ENSEIGNEMENTS - CLASSE DE PREMIERE GENERALE - RENTREE SCOLAIRE 2021

RS 2021		ENSEIGNEMENTS COMMUNS										ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE COURANTS										ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE MOINS COURANTS				
Département	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire- Géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Education Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Histoire Géographique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères anglophone contemporaine	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Education physique, pratique et culture sportives				
PUBLIC	Ailier	Albert Londres	0330051P	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Madame de Staël	0330025L	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Paul Constant	0330026M	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Moullins	0330038Y	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Yzeure	0330039A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Ailier	Saint Pourçain sur Stouile	Blaise de Vigenère	0330044G	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
PUBLIC	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire- Géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Education Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Histoire Géographique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères anglophone contemporaine	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Education physique, pratique et culture sportives				
	Cantal	Aurillac	0150006A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Cantal	Aurillac	0150046W	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Cantal	Mauriac	0150747F	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Cantal	Saint-Flour	0150030B	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
PUBLIC	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire- Géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Education Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Histoire Géographique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères anglophone contemporaine	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Education physique, pratique et culture sportives				
	Haute-Loire	Breude	0430003V	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Le Puy	0430020N	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Le Puy	0430021P	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Monistrol-sur-Loire	0430947W	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Haute-Loire	Yssingeaux	Emmanuel Chabrier *	0430953C	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
PUBLIC	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire- Géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Education Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Histoire Géographique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères anglophone contemporaine	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Education physique, pratique et culture sportives				
	Puy-de-Dôme	Ambert	0630001J	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Chanallières	0631009X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0630019D	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0630018C	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0630077S	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0630021F	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Cournon d'Auvergne	0631061F	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Issoire	0630034V	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Riom	0630052P	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Puy-de-Dôme	Riom	Pierre-Joël Bonté	0631008R	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
Puy-de-Dôme	Thiers	Mondory	0630066G	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
Puy-de-Dôme	Thiers	Jean Zay	0630069H	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						

CARTE DES ENSEIGNEMENTS - CLASSE DE PREMIERE GENERALE - RENTREE SCOLAIRE 2021

RS 2021				ENSEIGNEMENTS COMMUNS										ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE COURANTS										ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE MOINS COURANTS			
Département	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire-géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Educ. Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Historiographie et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères contemporaines	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Educ. physique, pratiques et culture sportives					
PRIVE	Ailier	Saint Pierre	0030072M	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Moulines	0030084A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Saint Benoît	0030084A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Ailier	Sainte Louise	0030105Y	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
PRIVE	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire-géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Educ. Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Historiographie et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères contemporaines	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Educ. physique, pratiques et culture sportives					
	Canal	Gonbert	0150760V	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Canal	Saint-Etienne	La Présentation	0150051Z	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
PRIVE	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire-géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Educ. Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Historiographie et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères contemporaines	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Educ. physique, pratiques et culture sportives					
	Haute-Loire	Brioude	0430063Z	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Brives Charensac	0430055B	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Le Puy	0430968U	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Montret-sur-Loire	0430058E	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Haute-Loire	Yssingeaux	0430065H	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
PRIVE	Commune	Nom du lycée	Numéro RNE	Français	Histoire-géographie	Langue vivante A et Langue vivante B	Enseignement scientifique	Educ. Physique et Sportive	Enseignement moral et civique	Historiographie et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères	Langues, littératures et cultures étrangères contemporaines	Mathématiques	Physique Chimie	Sciences de la vie et de la Terre	Sciences économiques et sociales	Arts	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Numerique et sciences informatiques	Sciences de l'ingénieur	Educ. physique, pratiques et culture sportives					
	Commune	Chamalières	0631070W	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0631074A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0631075B	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	0631176VU	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	06311847R	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Issoule	0631033F	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Riom	0631034G	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Courpère	0631032E	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Puy-de-Dôme	Saint Pierre	0631032E	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					

\* Cet établissement propose l'enseignement de spécialité "biologie-écologie" en réseau avec le lycée agricole d'Yssingeaux.

84\_ARS\_Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

43-2021-05-05-00001

habilitation des agents des corps sanitaires des  
ARS

**Arrêté N° 2021 - 23 - 0028**

**Portant habilitation des agents des corps sanitaires de l'Agence Régionale de Santé Auvergne- Rhône-Alpes**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes**  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Vu le code de la santé publique, et notamment le chapitre 2 du titre III du livre IV ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le décret n°2012-1245 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 6 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU les articles L 1312-1, R 1312-1 et 2, R 1312-4 à 7 du Code de Santé Publique donnant mission aux ingénieurs du génie sanitaire, aux ingénieurs d'études sanitaires, aux techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire et aux inspecteurs désignés de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ayant la qualité d'ingénieur, de rechercher et de constater des infractions aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie du même code ;

VU l'article L 3116-3 du code de santé publique donnant mission aux ingénieurs du génie sanitaire, aux ingénieurs d'études sanitaires et aux techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire de rechercher et de constater les infractions en matière de contrôle sanitaire aux frontières défini dans le Titre 1er du Livre 1er de la troisième partie du même code ;

VU les articles L 1421-1 à 3 et L 1435-7 du code de santé publique ;

VU les articles du titre 1er du livre V (articles L511-1 à 511-11) du Code de la Construction et de l'Habitation en matière de lutte contre l'habitat indigne

VU l'article R1421-17 du code de santé publique définissant les missions et attributions des membres du corps des ingénieurs du génie sanitaire, aux ingénieurs d'études sanitaires et aux techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

VU le code de l'environnement, notamment l'article L 541-44 organisant la recherche et la constatation des infractions relatives à l'élimination des déchets et récupération des matériaux, l'article L 571-18 organisant la recherche et la constatation des infractions relatives à la lutte contre le bruit et l'article L 521-12 organisant la recherche et la constatation d'infractions relatives au contrôle des produits chimiques ;

VU le code de la consommation et notamment l'article L511-22 ;

VU le code de procédure pénale, notamment en ses articles 12, 14, 15 et 28 ;

## ARRÊTE

### **Article 1**

Dans le cadre de leurs compétences, sont habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales :

- aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie du code de santé publique ;
- aux prescriptions des articles du chapitre V Titre 1er du Livre 1er de la troisième partie du code de santé publique ;
- aux prescriptions des articles du chapitre I titre 1er du livre V du code de la construction et de l'habitation ;

dans le cadre des limites territoriales de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les agents de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes dont les noms figurent en annexe.

### **Article 2**

Les agents de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, dûment habilités par le présent arrêté, prêteront serment devant les Tribunaux de Grande Instance de la région Auvergne- Rhône-Alpes dans les conditions prévues à l'article R 1312-5 du code de santé publique.

Les agents de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ayant déjà été assermentés n'auront pas à renouveler leur prestation de serment conformément à l'article R 1312-7 du code de santé publique : mention de l'accomplissement de cette prestation de serment, de sa date et de son lieu sera portée sur la carte professionnelle de l'agent, ou, à défaut, sur le présent arrêté par les greffes des Tribunaux de Grande Instance de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### **Article 3**

L'habilitation de chaque agent cesse lorsque celui-ci quitte les limites territoriales de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou lorsqu'il cesse ses fonctions.

### **Article 4**

Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois maximum à compter de la publication du présent acte.

### **Article 5**

La présente décision sera notifiée aux agents concernés.

### **Article 6**

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des préfectures de chacun des départements de la région.

### **Article 7**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon le 5 mai 2021

Le directeur général de l'Agence régionale  
de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Docteur Jean-Yves GRALL

**ANNEXE à l'arrêté n° 2021 - 23 - 0028**

Liste des ingénieurs du génie sanitaire, des ingénieurs d'études sanitaires, des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et des inspecteurs de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie et du chapitre V Titre 1er du Livre 1er de la troisième partie du code de santé publique et aux prescriptions des articles du chapitre I titre 1er du livre V du code de la construction et de l'habitation ;

**ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Siège Clermont-Ferrand :**

*Ingénieurs du Génie Sanitaire*  
BOULANGER Hubert

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
MATHIEU-HERMET Armelle  
MAILLARD Delphine  
PARRON Valérie

**ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Siège Lyon :**

*Ingénieurs du Génie Sanitaire*  
FABRES Bruno  
LAMAT Christel  
LUBRYKA Sandrine

*Inspecteur désigné ayant la qualité d'ingénieur*  
PLANEL Amélie

**Délégation Départementale de l'Ain :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
VITRY Hélène

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
GIL-VAILLER Jeannine  
ROUSSON Dimitri  
VIVIER Christelle

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BERTRAND Hervé  
BUATOIS Raphaëlle  
COMTE Audrey  
GUIHENEUF Florence  
PARREIRA Michel  
PELLISSARD Carole

### **Délégation Départementale de l'Allier :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
NEASTA Julien

*Ingénieur d'études Sanitaires*  
LELEU Isabelle  
PICQUENOT Agnès

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BOURRACHOT Thierry  
CORTIER Brigitte  
DEMOULIN Laurent  
FOUCRIER Sébastien  
LE-NEURES Guillaume

### **Délégation Départementale de l'Ardèche :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
DUCHEN Christophe

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BARATHON Alexis  
GOUEDO Fabrice  
THEVENET Anne

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BASSET Catherine  
JAILLET Céline  
LIOGIER Vincent  
MAROUZÉ Stéphanie  
PETIT François  
STASSE Claude  
VANDEVYVER Richard

### **Délégation Départementale du Cantal :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
MAGNE Sébastien

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
LACASSAGNE Marie

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BONIS Gilbert  
LAFaire Sylvie  
PALACIOS Jérémy  
TRELON Laetitia

### **Délégation Départementale de la Drôme :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
VITRY Brigitte

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03  
04 72 34 74 00  
[@ars\\_ara\\_sante](http://www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr)

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
CHANTEPERDRIX Corinne  
MERCUROL Armelle  
SIMONNET Benoît

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
CHARROL Bernard  
FAKRIM Mostafa  
GAUTIER Virginie  
LEFEBVRE Matthieu  
NOYERIE Cécile  
SERVIEN-REY Julie

**Délégation Départementale de l'Isère :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
CUN Christine  
PIOT Bernard

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BOURRIN Sandrine  
CASTEL Corinne  
MIARD Clémence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BORGEY Christelle  
CARRIER Michel  
ENTRESSANGLE Sylvette  
GIRAUDEAU Xavier  
JOSSO Laurence  
LEOPOLD Anne  
PRAT Elsa  
ROCHAS-PETER Tracy

**Délégation Départementale de la Loire :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
ALLARD Cécile

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BOTTIN-MELLA Pascale  
DOUSSON Denis  
ENGELVIN Denis  
PIONIN Myriam

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BANC Sabine  
CHATAIN Sophie  
CHAVIGNY Judith  
DENEGRIS Laurence  
PUPIER Sonia  
VASSY Chantal

## **Délégation Départementale de la Haute-Loire :**

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
PLOTON Laurence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
CHARTOGNE Cécile  
EXBRAYAT Frédéric  
MALARTIC Céline  
MICHEL Sophie  
PEYCHES Véronique  
TEYSSIER Christine

## **Délégation Départementale du Puy de Dôme :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
BIDET Gilles

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
LEFEBVRE-MILON Karine  
PETIT Vincent  
SURREL Laurence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
ANDRE Chrystel  
BROTTE Christel  
FAVIER Jean-Pierre  
HOARAU Jannick  
JONCOUX Francis Hervé  
MURE Aurélie  
PASCAL Jean-Paul  
PUNGARTNIK Patricia

## **Délégation Départementale du Rhône et de la métropole de Lyon :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
LE LOUEDEC Frédéric  
SCHMITT Marielle

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BOULLET Jenny  
FORMISYN Valérie  
GOFFINONT Franck  
LUTGEN Francis  
ROUSSEAU Catherine

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
COUTIN Barbara  
DELPIROUX Tristan  
GUYON Patricia  
LANNES Clémence  
LAUGE Catherine  
PEPE Sandrine  
PONSON Sandrine

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03  
04 72 34 74 00  
[www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr)  
[@ars\\_ara\\_sante](mailto:ars_ara_sante)

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS ([ars-ara-dpd@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-dpd@ars.sante.fr)).

ROBERT Clément

**Délégation Départementale de la Savoie :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

BEAUPOIL Albane

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

ANDRIANARIJAONA Katia

BORIE Anne-Laure

CULOMA Florence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

CUISINIER Catherine

FRANCONY Jean-François

JOBARD-DEFERT Aline

KERRIEN Françoise

PERRIN Sylvie

PLAISANCE Jean-Claude

**Délégation Départementale de la Haute Savoie :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

CHEMIN Florence

*Ingénieur d'Etudes Sanitaires*

FABRE Maryse

LE CALLENEC Caroline

ROULIN Grégory

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BAILLEUX Clarisse

BUHREL Juliette

DELFINI Anne-Gaëlle

FERAL Aurore

LALECHERE Jean Baptiste

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03  
04 72 34 74 00

[www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.sante.gouv.fr)  
[@ars\\_ara\\_sante](mailto:@ars_ara_sante)

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS ([ars-ara-dpd@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-dpd@ars.sante.fr)).

